

L'HIVER, C'EST BEAU!
MAIS LE FROID... Brrr...

St-Anselme

LA COOPERATIVE DE DORCHESTER REÇOIT \$30,150.00 DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

La Coopérative de Dorchester qui il y a 2 ans avait effectué des travaux d'agrandissement et de modernisation à ses installations vient de recevoir la première tranche d'un octroi d'environ \$50,000.00

Ces octrois sont donnés par le gouvernement aux industries afin d'encourager le développement régional.

La Coopérative de Dorchester a fait des investissements de quelque \$230,000. pour la construction d'un entrepôt frigorifique et

l'acquisition de machinerie: "un refroidisseur" pour la préparation d'aliments congelés.

Le reste de l'octroi soit environ \$20,000.00 devrait être versé d'ici le 31 décembre 1971 en 2 tranches d'environ \$10,000.00 chacune.

La Coopérative de Dorchester qui se spécialise dans l'abattage et la mise en marché du poulet est un des plus importants employeurs de la région. M. Laurentin Bélanger en est le gérant et l'âme dirigeante depuis plusieurs années.

Voir en page 2

Reportage sur l'inauguration de l'édifice du Service Social

Ste-Justine

ELECTION POUR LE TITRE DE "Miss CHAMBRE DE COMMERCE"

Quatre gentilles candidates au titre de Miss Chambre de Commerce ont été présentées à la population récemment. Depuis, elles s'occupent activement de la vente de billets pour le tirage d'une "motoneige" et d'une "Roto 4-S". Cette sollicitation se poursuivra jusqu'au samedi soir, le 20 février prochain.

En effet, c'est à cette date qu'aura lieu le Couronnement de notre nouvelle "Miss Chambre de Commerce" à l'occasion d'une soirée spectaculaire.

Voici nos quatre candidates: Mlles Nicole Roy, Gisele Goupil, Suzette Racine et Gisele Lamontagne.



NICOLE ROY



GISELE LAMONTAGNE



GISELE GOUPIL



SUZETTE RACINE

Ste-Claire

LE NOUVEAU PONT COUTERA \$363,559.48 AU TRESOR PROVINCIAL

Le ministère de la voirie et des travaux publics vient d'octroyer le contrat pour la construction du nouveau pont de Ste-Claire à la maison Giroux et Lessard Ltée de St-Georges de Beauce. Les travaux qui seront effectués au coût de \$363,559.48 ont déjà débuté par la construction des 4 piliers principaux qui doivent être terminés avant la débâcle du printemps. Ces

piliers sont construits directement dans la rivière. On doit donc casser la glace pour ensuite transporter du gravier afin d'étancher autant que possible l'emplacement des piliers. On doit alors creuser un trou dans le lit de la rivière afin d'y planter des colonnes en acier de 12 pouces et d'une longueur de 14 pieds. Le froid qui sévit actuellement rend la tâche

beaucoup plus difficile. En tout une dizaine d'hommes travaillent sur le chantier. Les travaux seront interrompus au moment de la débâcle et reprendront aussitôt après le dégel. Le pont devrait être terminé vers la fin du mois d'août ou début de septembre prochain. Le pont sera construit sur les lots 383 et 220 à Ste-Claire, soit à quelque 400 pieds du pont actuel.

Lac Etchemin

DEBUT D'INCENDIE A LA RESIDENCE DE M. GREGOIRE GIGUERE

Un début d'incendie qui a causé de lourds dommages par l'eau et la fumée s'est produit dimanche après-midi vers 2.30 h. à la résidence de M. Grégoire Giguère de Lac Etchemin.

Alors que M. Giguère était chez sa mère qui habite une maison voisine, que les enfants étaient au terrain de jeux et que Mme Giguère était allée faire une course le

feu s'est déclaré. Un des enfants qui dût revenir à la maison s'aperçut que la fumée se répandait très vite dans toute la maison. Il courut en avertir sa mère qui appela immédiatement les pompiers. Quelques volontaires dont certains en motos-neige accoururent sur les lieux afin de prêter main forte au chef de police M. Lorenzo Poulin.

En l'espace d'environ une demi-

heure, le feu fut maîtrisé. On ne connaît pas pour l'instant la cause exacte de cet incendie qui aurait pris naissance au 2ème étage de la maison.

Par ailleurs, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Clermont Pouliot. Le tout a été maîtrisé très rapidement et aucun dommage substantiel n'a été causé.

Inauguration des nouveaux locaux de l'Agence du Service Social de Ste-Germaine

Samedi soir dernier, avait lieu l'inauguration du nouvel édifice érigé par le Service Social de Ste-Germaine. Cette cérémonie réunissait les anciens présidents de l'agence, en tant qu'invités d'hon-

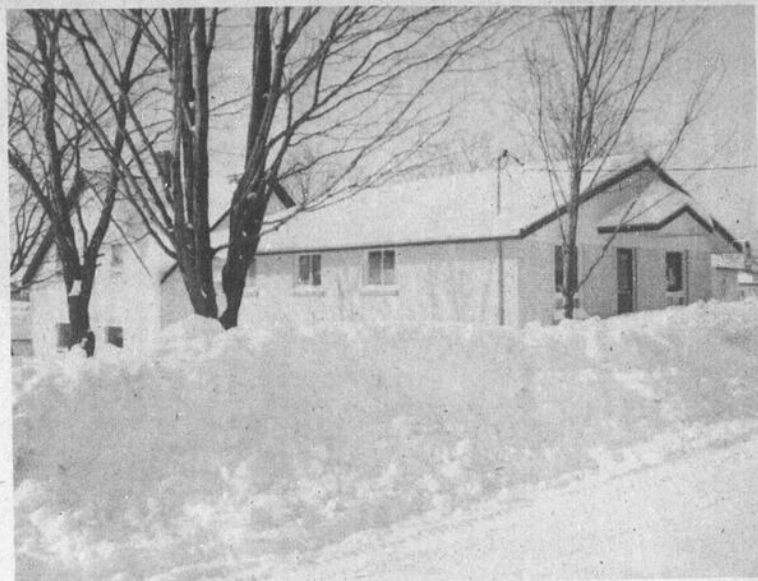
mai 1968. M. Marc Nadeau, de Lac Etchemin, qui fut président de novembre 1962 à novembre 1964, et le Dr Paul-Emile Roy antérieurement de Ste-Germaine, qui fut le président-fondateur de janvier

1960 à juin 1962, furent dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre.

M. Yvon Larochelle, directeur-exécutif de l'agence, se fit le porte-parole des employés pour remercier tous les administrateurs qui ont contribué à la réalisation de ce projet, et démontra clairement que cet agrandissement permettra au personnel de l'agence de faire un travail plus efficace. A 2 ou 3 employés par bureau, a-t-il dit, le rendement au travail était forcément diminué et ce, malgré la bonne volonté de tous.

Il a profité de l'occasion pour rendre un hommage particulier aux fonctionnaires du Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social qui ont évité délais et retards inutiles, et qui ont tout fait pour faciliter la réalisation la plus rapide possible de ce projet d'agrandissement.

Rappelons que cet agrandissement à l'édifice du Service Social de Ste-Germaine a été réalisé au coût de \$32,635. Le financement en a été assuré par la Caisse Populaire de Ste-Germaine au moyen d'un prêt hypothécaire. Cette construction d'une annexe sise en



Au premier plan, le nouvel édifice du service social, à l'arrière plan, l'ancienne maison qui sert encore mais qui éventuellement sera démolie. Les deux bâtisses sont reliées par un corridor.

sesses et naissances hors-mariage, et autres problèmes divers.

Pour la prochaine année, la direction de l'agence se propose

d'engager quelques spécialistes de plus afin de rendre de meilleurs services à toute la population.



COUPE DU RUBAN — De gauche à droite, M. Joseph Goulet, M. Gervais Bégin et M. l'abbé Théophile Nadeau. En arrière, dans le même ordre: M. Mario Drouin, M. Raoul Lessard, M. Yvon Larochelle et M. Marie-Louis Audet.

neur, ainsi que tous les administrateurs et employés actuels en plus de leurs conjoints.

Après un vin d'honneur, eurent lieu la bénédiction et la traditionnelle coupe de ruban. C'est l'abbé Théophile Nadeau qui en l'absence de l'abbé Joseph-J. Nadeau, conseiller moral de la Corporation, procéda à la bénédiction des nouveaux locaux. Le ruban fut coupé par M. Gervais Bégin, président actuel de la Corporation qui souhaite ensuite la bienvenue à toute l'assistance et plus particulièrement aux anciens présidents dont il fit l'éloge.

Parmi les cinq (5) anciens présidents de la Corporation, trois (3) étaient présents dont: M. Joseph Goulet de St-Prosper, qui fut président de juin 1962 à novembre 1962, et de mai 1968 à juin 1970; M. Mario Drouin, de St-Léon de Standon, de novembre 1964 à mai 1967; M. Raoul Lessard, de St-Odilon, de mai 1967 à



De gauche à droite, M. Patrice Bouffard, administrateur, Raoul Roy, administrateur, Gervais Bégin, président actuel, Paul-Emile Guay, secrétaire, Marie-Louis Audet, trésorier, et M. Yvon Larochelle, directeur.

arrière de l'ancienne maison a permis notamment l'aménagement d'une salle de conférence, de 8 bureaux et de quelques autres locaux en plus de laisser de l'espace pour 4 autres bureaux supplémentaires.

Ces locaux étaient devenus extrêmement indispensables par suite du développement des services et de l'accroissement constant du personnel. Un total de 16 personnes travaillent maintenant à cette agence, dont 3 travailleurs sociaux professionnels, 3 techniciens de bien-être, et 5 aides-sociaux, qui offrent des services de consultation sociale aux individus et aux familles aux prises avec des problèmes tels que: difficultés conjugales, difficultés dans l'éducation des enfants, problèmes budgétaires, maladies physiques et mentales, alcoolisme, difficultés de comportement d'un enfant à la maison ou à l'école, déficiences physiques ou mentales, gros-

L'assurance-vie contribue à bâtir le Québec de demain

"Avec le dynamisme qui l'anime désormais, le Québécois d'aujourd'hui, en ne reniant rien de son passé, de son histoire, ne craint plus le changement et il est prêt à s'adapter au monde nouveau que les changements déjà survenus depuis une dizaine d'années, lui permettent d'entrevoir."

C'est ce qu'a déclaré M. Hervé Belzile au cours d'une conférence donnée aujourd'hui (26 janvier) devant les membres du Club Richelieu-Hull.

Monsieur Belzile, président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie qui groupe les 110 compagnies d'assurance-vie faisant affaires au Canada, a ajouté que ce qu'il veut le Québec, c'est de rattraper les retards et il a exprimé sa confiance de le voir y parvenir.

"Malgré les nuages", de poursuivre M. Belzile, qui est également président de l'Alliance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, de Montréal, "malgré les difficultés et les problèmes, le Québec parviendra, j'en ai la conviction, à atteindre le même rythme de croissance que le reste du pays."

Affirmant sa confiance en l'avenir du Québec, et se disant assuré que "l'intégration des Québécois à la société québécoise et à la société canadienne n'est plus une préoccupation", le conférencier a poursuivi en soulignant l'apport des compagnies d'assurance-vie à la croissance du Québec.

"L'objectif même que nous poursuivons", a dit M. Belzile, "est précisément d'aider les Québécois à protéger leur avenir et à prendre leurs responsabilités. En canalisant les épargnes de milliers de Canadiens, les compa-

gnies d'assurance-vie réunissent le quart des capitaux qu'ils remettent chaque année dans notre économie par le moyen de l'épargne."

A la fin de 1969, selon le conférencier, les compagnies d'assurance-vie avaient investi \$5 1/2 milliards au Québec, où plus de 350,000 logements ont été construits grâce à cette source de financement. Soixante pour cent des nouveaux capitaux qui leur ont été confiés ont été consacrés à l'habitation. Les compagnies d'assurance-vie demeurent, dans le secteur privé, la source la plus importante de capitaux consacrés à la construction de logements, a affirmé M. Belzile.

Affirmant enfin que dans l'orientation de leurs placements, les compagnies d'assurance-vie ne se laissent pas guider seulement par des facteurs de sécurité et de rendement, mais également par des considérations d'ordre sociologiques auxquelles elles accordent la plus grande importance, le conférencier a conclu en disant:

"Les compagnies d'assurance-vie considèrent que dans un pays jeune et en plein développement comme le nôtre, l'apport du capital créé par ses propres citoyens doit demeurer au pays et contribuer le plus largement possible à sa croissance économique. C'est pourquoi elles investissent au pays considérablement plus que ce à quoi elles sont tenues par la législation, ce qui se traduit au Québec par des investissements qui représentent 160% de leurs obligations envers leurs assurés québécois."

"N'est-ce pas là un témoignage éloquent de la confiance qu'elles placent en l'avenir du Québec", de conclure M. Belzile.

ROBERT BOURASSA RECOIT LES DIRIGEANTS DE L'ENTRAIDE ECONOMIQUE

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a reçu cet après-midi les dirigeants de l'Entraide économique qu'accompagnait le député du comté de Lac Saint-Jean, M. Roger Pilote.

Le siège social de cet organisme se trouve à Alma. Il a été créé en 1960.

L'Entraide économique possède une caisse centrale, un fonds de stabilisation et plus d'une centaine de recruteurs permanents qui ont amassé depuis une dizaine d'années quelque \$85 millions de capital souscrit par environ 35,000 membres répartis dans 40 comtés.

M. Jacques Gagnon, président de l'Entraide économique, était accompagné de MM. Viateur Lévesque, directeur, de Haute-Rive, Benoît Lévesque, directeur, de Roberval, Eric Forest, directeur général adjoint, d'Alma, et Louis-Gaëtan Fortin, di-

recteur des relations publiques, également d'Alma. M. Gagnon a fait valoir à M. Bourassa la volonté de l'Entraide économique d'étendre son action à la province tout entière afin d'apporter à chacun des 108 comtés une réponse aux exigences de l'investissement et la promotion de la régionalisation des capitaux en vue d'un développement sectoriel.

L'Entraide économique travaille actuellement à la création dans chaque région de la province de sociétés régionales de financement et de développement. "Notre population, a déclaré M. Gagnon, doit comprendre que notre propre capital doit être l'instrument essentiel de nos progrès économiques." M. Bourassa a exprimé son vif intérêt pour les réalisations de cet organisme dont les buts correspondent à ses préoccupations.

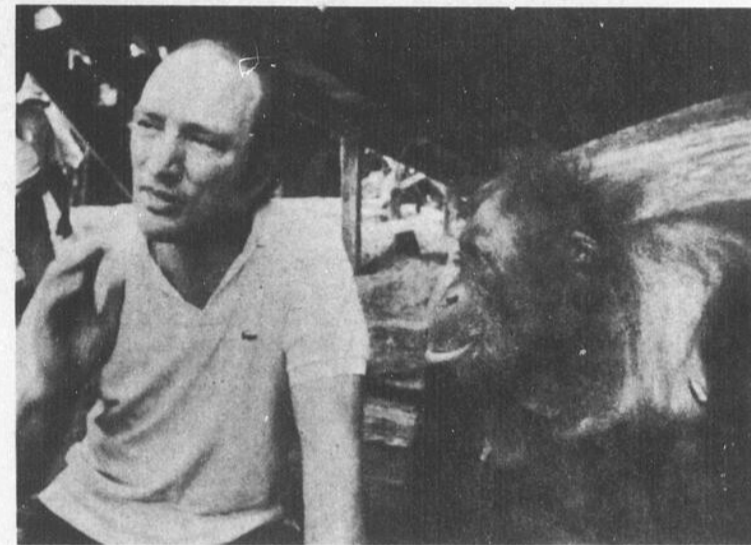


De gauche à droite: M. Joseph Goulet de St-Prosper, ex-président, M. Gervais Bégin, président actuel, M. Mario Drouin de St-Léon-de-Standon, ex-président et M. Raoul Lessard de St-Odilon, ex-président.



Des mauvaises langues m'ont dit...

- Que certaines personnes dans la région se feraient un meilleur revenu en trafiquant de la drogue qu'avec leur occupation principale.
- Que le candidat libéral défait à la dernière élection faisait du... ministère la semaine dernière dans le comté.
- Que certains éditoriaux de ce journal font parler bien des gens.
- Que dans la côte du Sanatorium Bégin on met tellement de sable en hiver que la plupart des voitures s'embourbent et ne peuvent monter.
- Que la municipalité de St-Luc a recommencé ses jeux d'eau.



- Qu'on a plus les admiratrices qu'on avait.
- Que le député de Bellechasse n'avait pas été consulté au sujet de la construction du bureau de poste de St-Léon de Standon.
- Qu'à St-Léon, on fabrique des meubles et qu'à St-Malachie on en vend.
- Que l'ex-député de Dorchester au provincial (M. Picard) vit très bien en dehors de la politique, ça se voit à son carrosse.
- Que M. Bourassa avait découvert le comble de l'érotisme en promettant 100,000 nouvelles "positions".
- Que certains conseillers municipaux de certaines paroisses n'assistent pas très régulièrement aux séances du conseil dans certains cas on a vu des absences d'au-delà de 4 mois d'affilée.



SEMAINE DE L'ELECTRICITE du 7 au 14 février

LE VRAI CONFORT EST ELECTRIQUE

La semaine de l'électricité de 1971 mettra fortement l'accent sur le fait que: "Le Vrai Confort Est Electrique", ce qui est le thème pour la reconnaissance de l'industrie en générale envers l'industrie de l'électricité au Canada.

Les dates des célébrations qui souligneront la date de naissance de Thomas A. Edison seront du 7 au 13 février.

La photo ci-dessus nous montre les membres du Comité de la Semaine de l'Electricité, section Beauce Dorchester 1971. Ce Comité est res-

pensible de l'organisation du programme des activités durant cette Semaine dans les Comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac.

Apparaissent sur la photo dans l'ordre habituel: Messieurs Benoit Gagnon, de Gagnon & Fils Enr. de Beauceville, directeur; Paul Voyer, architecte de Ville Saint-Georges, président de la semaine de l'électricité, section Beauce Dorchester 1971; Raymond Goudreau, surintendant du district de Saint-Joseph de Beauce à l'Hydro-Québec, directeur; Raymond Godbout, président

du comité exécutif; Clément Gilbert, président de G L Electric de Saint-Georges, directeur; Camil Jacob, maître-électricien de Vallée-Jonction, directeur; Gérard Spénard, secrétaire-trésorier; Clermont Giguère, maître-électricien, Société Coopérative de Sainte-Marie, directeur; Guy Goudreau, maître-électricien, Ville Saint-Joseph, directeur.

N'apparaissent pas sur la photo: Messieurs Viateur Lambert, président ex-officio et Robert Laflamme, maître-électricien de Lac Etchemin, directeur.

musiciens: M. Alyre Chabot, René Bouchard, Maurice Bouchard, Mlle Lise Giguère et tous les membres des chorales qui font un effort digne de mention à chaque semaine.

FELICITATION ET PERSEVERANCE.
(un groupe de citoyens Clair-Voyants)

HONNEUR AU MERITE

Chanter

"Puisque, par sa nature, la célébration de la messe a un caractère communautaire, les dialogues entre le célébrant et les fidèles, ainsi que les acclamations, possèdent une grande valeur; en effet, ce sont des éléments qui favorisent la communion entre le prêtre et le peuple.

L'apôtre St-Paul invite les fidèles qui se rassemblent, dans l'attente de l'avènement de leur Seigneur, à chanter ensemble des psaumes et des hymnes.

On fera donc grand usage du chant dans les célébrations liturgiques, en tenant compte de la mentalité des peuples et des aptitudes de chaque assemblée."

Ces quelques lignes extraites de la présentation du Missel nous invitent à faire quelques considérations: Depuis quelque temps, nous remarquons

dans notre paroisse, un effort considérable dans le domaine du chant liturgique; nous nous rendons bien compte toutefois que ce merveilleux travail ne donne pas toujours le résultat espéré, et nous demandons à toutes ces personnes jeunes et moins jeunes qui travaillent bien souvent dans l'ombre, de ne pas se décourager. Ces quelques mots que nous écrivons aujourd'hui veulent marquer notre appréciation envers tous ceux qui font parti des différents organismes qui s'occupent de liturgie. Nous vous félicitons, et nous vous remercions pour votre beau travail, nous ne pouvons nommer chacun de vous mais nous voulons quand même souligner le dévouement inlassable de Mme Marc Pouliot. Nous désirons également souligner le magnifique travail accompli par nos

LES CASTORS DU QUEBEC VOLENT LA VEDETTE A UNE EXPOSITION D'ANIMAUX A PARIS

Un couple de castors du Québec a volé la vedette au Salon des animaux qui s'est déroulé au Pavillon de la nature des Halles, à Paris, du 12 décembre au 5 janvier, sous les auspices du Club des jeunes amis des animaux de France.

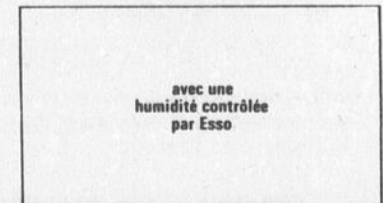
Les deux castors, une gracieuseté du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, ont été couronnés roi et reine du Salon pour s'être mérité les suffrages de la grande majorité des jeunes qui ont visité l'exposition.

La participation québécoise au Salon a donné lieu à diverses manifestations, dont une soirée à laquelle a participé l'Office franco-québécois

pour la jeunesse.

A la clôture du Salon, les deux castors québécois ont été remis officiellement au Père B. Richard, s.j., du Centre national des recherches scientifiques de France. Le Père Richard est un scientifique français bien connu pour ses recherches sur le castor. On lui doit, notamment, une thèse sur le déterminisme de la construction des barrages chez les castors du Rhône, ainsi que divers travaux sur le comportement de cet animal. Le Père Richard, par ailleurs, s'intéresse vivement à une étude comparative de l'espèce canadienne et de l'espèce française.

OFFREZ À VOTRE FAMILLE LA PROTECTION INVISIBLE



avec une humidité contrôlée par Esso

On ne peut voir, toucher ou sentir l'humidité, mais on en remarque vite l'absence lorsque pendant l'hiver, l'air trop sec de la maison nous incommode.

Cet air sec, en plus d'endommager les meubles, les tissus et les tableaux de votre foyer, peut être pour votre famille la source de désagréments tels que peau sèche, gorge irritée, lèvres gercées et autres irritations.

Donnez à votre famille et à votre foyer, la protection de l'humidificateur Esso modèle 105

UN AUTRE PRODUIT POUR LE CONFORT AU FOYER

Appelez-nous et renseignez-vous sur LA PROTECTION INVISIBLE

LUCIEN GAGNON
Entrepreneur
Plomberie et chauffage
LAC ETCHEMIN
TEL.: 625-3831

MERCREDI, le 10 février 1971

RENCONTRE "PARENTS-ADOLESCENTS"

Projection du diaporama "AVANT D'AIMER" (3ième partie)

THEME **la sexualité**

Anatomie et Physiologie sexuelles (Génitalité)

PARENTS et adolescents, venez assister et participer à la 3ième rencontre organisée par le Mouvement des "Chrétiens d'aujourd'hui."

ANIMATEUR: Monsieur l'abbé Loïc Bernard
ENDROIT: Institut La Mennais
HEURE: 8.00 P.M.
Prix de présence.
VENEZ nombreux, nous vous ATTENDONS...
Invitation spéciale aux PARENTS et aux élèves du secondaire.

Les Caisses Populaires oeuvrent d'une façon dynamique

Les Caisses populaires Desjardins depuis leur existence ont poursuivi de plusieurs façons un travail d'éducation à la consommation notamment par la pratique de l'épargne et par l'octroi du crédit.

Il n'est pas exagéré de mentionner que chaque prêt qui est accordé est le résultat d'un dialogue honnête entre le représentant de la Caisse populaire Desjardins et le membre.

Au cours de la seule année 1969, les Caisses populaires Desjardins ont fait à leurs membres pour un montant de \$375 millions en prêts personnels.

Les Caisses populaires ne prêtent pas pour le seul plaisir de prêter de l'argent. Elles le font pour rendre service à leurs membres. Au fond, les responsables des Caisses populaires Desjardins ont entre autres buts: le mieux-être de leurs membres au point de vue économique et social.

A mesure que les Caisses populaires Desjardins ont pris de l'expansion, il est devenu nécessaire que ce travail d'éducation à l'épargne et au crédit fasse l'objet d'une politique globale pouvant être transmise à travers tout le territoire desservi par les Caisses populaires Desjardins.

LE DEFI EST DE TAILLE

L'éducation (ce développement harmonieux de l'homme) a fait des progrès depuis dix ans dans le domaine de la connaissance humaine, technique et scientifique, mais il reste que dans le domai-

ne de l'éducation à la consommation (cet usage rationnel de biens et de services), il y a encore place pour une action concertée.

Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins n'a pas la prétention d'être seul à s'appliquer à cette tâche.

Des ministères provinciaux: Éducation, Famille et Bien-être social, Institutions financières, compagnies et coopératives; le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations; des organismes financiers, des groupements sociaux, des syndicats et autres ont aussi cette même préoccupation.

Si certaines personnes dans notre Société sont incapables de s'adapter aux changements et aux développements, c'est souvent parce qu'il leur manque des connaissances suffisantes.

COMMENT APPRENDRE AUX GENS A OBTENIR DES REFLEXES RATIONNELS

C'est par la Caisse locale que la population a accès aux services d'épargne et de crédit qu'offrent les institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Il faut commencer par là.

L'intégration de la Caisse à son milieu est une condition de la participation; la Caisse connaît mieux les besoins locaux et peut adapter ses services à ses membres présents et futurs.

La Caisse locale a toujours rempli cette fonction dans une certaine mesure, habituellement par

l'intermédiaire de son gérant. Les problèmes étant plus complexes et les besoins plus prononcés, il lui faudra davantage de compétence et de motivation.

Des dizaines de milliers de gens retrouveraient la sécurité s'ils prenaient la peine d'aller voir le représentant de la Caisse populaire locale. Un bon conseil serait la moitié de la solution à leurs problèmes. Ce travail est le véritable champ d'activité de la Caisse populaire Desjardins.

Il est, toutefois, impensable que la Caisse populaire se supplée au rôle de l'Etat, particulièrement dans les cas de personnes dont les revenus sont insuffisants pour répondre aux besoins essentiels; également dans le cas des personnes qui ne sont pas en possession de toutes leurs facultés mentales et physiques. L'Etat a créé des ministères spécialement pour répondre à ces cas particuliers.

INITIATIVES DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Des représentants des Caisses populaires spécialisés en éducation à la consommation collaboreront dans toute la mesure du possible avec les organismes du milieu.

FORMATION

Le Service d'éducation à la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins voit à la formation d'animateurs. Le travail de formation des préposés à l'éducation à la consommation dans les caisses populaires locales ira en s'accroissant dans l'avenir.

Des cours en éducation à la consommation donnés en collaboration avec les régionales scolaires, sont destinés au public en général.

La revue "Ma Caisse populaire" tirée à plus de 420,000 exemplaires, six fois par année, veut faire la lumière chez ses lecteurs au sujet de l'épargne et du crédit.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT



La Fédération des caisses d'épargne et de crédit du Québec
RÉGIE PAR LA LOI DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Alma, le 25 janvier 1971

M. Gérard Ruel,
a/s de La Voix de la Rive-Sud,
Lac Etchemin,
Dorchester.

Cher monsieur Ruel,

Je désire vous féliciter pour votre éditorial du 21 janvier dernier, que j'ai apprécié énormément.

Je souhaite que l'entraide économique soit notre dernière chance de réussite. Je souhaite surtout que des hommes comme vous s'intéressent d'une façon particulière au développement économique de leur région, fassent appel à leurs concitoyens pour qu'ont se donnent la main, afin de corriger les lacunes que vous avez mentionnées dans votre dernier paragraphe.

Je suis, Monsieur Ruel, votre tout dévoué,
JACQUES GAGNON / Président,
LA FÉDÉRATION DES CAISSES D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC.

JG/dv

Séjour social: 74, rue Sacré-Coeur, Suite 100, Alma Qué., Téléphone 662-8595



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Québec, le 28 janvier 1971

Monsieur Gérard Ruel
Saint-Malachie (Dorchester)
Qué.

Monsieur,

Monsieur Jean-Yves Laforest, directeur général de la Caisse d'entraide économique d'Alma, m'a fait parvenir votre éditorial que j'ai lu et relu et soyez assuré que je suis d'accord avec votre écrit et je compte personnellement sur des gens comme vous et ceux de mon comté qui travaillent à la Caisse d'entraide pour relever l'économie non seulement de la région mais dans notre province.

Acceptez, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Député de Lac-Saint-Jean

Robert Pilote

LA VOIX DU SUD

Journal hebdomadaire desservant toutes les familles de Dorchester, entièrement dévoué aux intérêts du comté.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1026

LA VOIX DU SUD est publié par LES JOURNAUX ASSOCIÉS S.F. INC.,
C.P. 490, Lac Etchemin - TEL.: 625-7471

Imprimé aux Ateliers:
"LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES (1965) INC."

Rédigé en collaboration
Paul AUDET, publicitaire 625-5852
Micheline GAGNE, secrétaire 625-7471

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Voix du Sud, C.P. 490, Lac Etchemin, P.Q.
Veuillez m'adresser régulièrement votre publication
Ci-inclus: \$1.00 pour 1 an (dans la région)
 \$2.00 pour 1 an (en dehors de la région)
Veuillez indiquer s.v.p. abonnement
 réabonnement

NOM

ADRESSE

10%

d'intérêt sur vos épargnes



SIÈGE SOCIAL: Lac Etchemin, Qué.

C'est ce que les CAISSES D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE (*) ont payé en intérêt à leurs sociétaires depuis leur fondation.

Vous pouvez devenir membre en déposant aussi peu que \$25.00 par mois.

(*) Régie par la loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec.

Découpez et jetez aujourd'hui à la poste

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE DORCHESTER - Dépt VD,
C.P. 130, Lac Etchemin, Qué.

Je désire obtenir plus de renseignements concernant la Caisse d'Épargne et d'entraide économique de Dorchester.

NOM.....

ADRESSE.....

Ste-Germaine

LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE ADOPTE SON BUDGET POUR L'ANNEE 1971 ET LA TAXE PASSE DE \$1.30 A \$0.70 LE \$100.00

Les dirigeants municipaux de la paroisse de Ste-Germaine du Lac Etchemin ont adopté récemment le budget pour l'année 1971.

L'évaluation qui est de \$1,864,000.00 a augmenté de quelque \$107,000.00 par rapport à l'année dernière. Les taux de taxes s'établiront comme suit:

Taxe foncière 0.25 du \$100.
Taxe spéciale pour l'entretien des chemins d'hiver 0.25 du \$100.
Taxe d'aqueduc 0.10 du \$100.
Projet d'aqueduc 0.10 du \$100.

Il y a diminution de la moitié à 3 de ces postes par rapport à l'année dernière. En effet, l'an dernier la taxe foncière était de 0.50 du \$100, la taxe spéciale de 0.50 du \$100, la taxe de projet d'aqueduc 0.20 du \$100, tandis que pour les égouts elles étaient les mêmes soit 0.10 du \$100.

Voici les détails du budget aux différents postes:

SOMMAIRE

Total des revenus	42,716.50	
Appropriation du surplus accumulé	10,212.10	
Total des dépenses	52,928.60	52,928.60

REVENUS

REVENUS GENERAUX		
Imposition locale		
Taxe foncière générale	4,660.00	
Taxe spéciale "chemins"	4,677.50	
Compensation "taxe de vente"	20,000.00	
Subventions:	12,050.00	
Entretien de chemins	12,000.00	
En guise d'impôt foncier	50.00	
Autres revenus:	895.00	
Taxe de vidanges	720.00	
Taxe de chiens	75.00	
Int. sur arrérages de taxes	100.00	
Egout et Projet	434.00	
Cotisation "égout actuel"	151.60	
Cotisation "projet"	282.40	
TOTAL DES REVENUS	42,716.50	
Appropriation du surplus accumulé	10,212.10	
	\$52,928.60	

DEPENSES

ADMINISTRATION		
Salaire		
Conseillers	1,500.00	4,200.00
Sec.-Trés.	2,700.00	
Bénéfices marginaux	59.40	
Ass. Chômage		
Régime de rentes	37.80	
Ass.-maladie	21.60	
Frais de voyage	100.00	
Sec.-Trés.	100.00	
Frais de bureau	310.00	
Papeterie et fourn.	150.00	
Téléphone et timbres	160.00	
Autres dépenses	3,456.40	
Frais légaux	50.00	
Vérification	285.00	
Ass. responsabilité	350.00	
Cautionnement	20.00	
Rôle d'évaluation	1,006.40	
Salaire	800.00	
Ass. chômage	5.00	
Régime de rentes	10.00	
Ass.-maladie	6.40	
millage (auto)	185.00	
Inspections div.	40.00	
Millage (auto)	10.00	
Annonce	160.00	
Dons et souscrip.	100.00	
Mutations	30.00	

Frais de banque	10.00	
Conseil de comté	1,200.00	
Loyer du bureau	180.00	
Divers	15.00	
Protection des personnes et de la propriété	5,100.00	6,350.00
Incendie		
Loyer du camion	100.00	
Contribution à l'achat camion	5,000.00	
Police	50.00	
Service de constable	50.00	
Electricité	1,200.00	1,200.00
Rues et circulation		
Travaux publics		36,322.80
Entretien, rues, ponts, chemins et clôtures		
Salaire	750.00	
Ass.-chôm.	10.00	
Régime de rentes	8.00	
Ass.-maladie	4.80	
Fourn. de matériel	2,550.00	
Trottoirs	300.00	
Clôtures	200.00	
Chemins	150.00	
Sable et sel	200.00	
Tracteur "serpage"	200.00	
Camion "sel et sablage"	1,500.00	
Contrats		33,000.00
Chemins et rtes	32,500.00	
Rues	500.00	
Enlèvement d'ordures ménagères:		720.00
Santé publique		300.00
Hygiène publique	300.00	
Service de la dette		200.00
Int. emprunt tempor.	200.00	
Contribution à autre municipalité		250.00
Bibliothèque	250.00	
Divers		35.00
Protection civile	30.00	
Servitude	5.00	
Total		52,303.60
Egout et projet		
Salaire	70.00	
Ass. chôm.	1.00	
Régime de rentes	3.00	
Ass.-maladie	1.00	
Matériel entretien et réparation	400.00	
Service d'ingénieur "projet"	150.00	
Grand total des dépenses	52,928.60	

Par ailleurs, les travaux qui avaient été commencés en vue de la construction d'un système d'aqueduc se poursuivent cette année. La taxe de 0.10 du \$100. servira à payer les études préliminaires à ce projet.

AU QUEBEC, LES NAISSANCES DIMINUENT

Un total de 68,749 naissances ont été enregistrées au cours des neuf premiers mois de 1970 comparativement à 71,953 au cours de la même période l'année précédente. La diminution de 4,5% est notée dans le dernier rapport mensuel du Registre de la population du ministère des Affaires sociales du Québec.

Malgré certaines variations mensuelles — 966 naissances de plus en septembre 1970 qu'en septembre 1969 — l'ensemble des naissances enregistrées au cours de l'année présente semble vouloir se stabiliser à un niveau inférieur d'environ 20% à celui de la période 1965-1967. Le rapport prévoit donc qu'à la fin de l'année courante, le nombre total des naissances ne pourrait qu'à peine dépasser les 90,000, comparativement à 95,610 en 1969.

Le nombre des mariages au Québec marque lui aussi une légère diminution sur l'année dernière, soit de 5,2% pour la période de janvier à septembre. Le rapport prévoit que le nombre de mariages pour l'année entière n'atteindra vraisemblablement pas les 47,545 enregistrés en 1969.

Alors que l'on pourrait presque qualifier d'anormale la diminution des naissances, la légère augmentation des décès, 3,8%, demeure dans les limites acceptables. 30,527 décès ont été enregistrés pour les neuf premiers mois de 1970, alors qu'il y en avait 29,398 pour la période correspondante en 1969.

LA FORMATION DES MERS

Diverses théories ont été avancées pour expliquer la formation des grandes fosses océaniques, lisons nous dans l'ouvrage la Vie dans les océans (Collection Poche couleurs Larousse).

Au début du XIXe siècle, on avait tendance à admettre la théorie de Darwin, selon laquelle l'océan Pacifique se serait formé par suite de la séparation de la Lune et de la Terre, la taille de la Lune et celle de l'océan Pacifique étant voisines. Etudiant, en 1912, les côtes atlantique de l'Amérique et de l'Afrique, le météorologiste Wegener démontra que ces deux pays ne constituaient autrefois qu'un seul continent; la similitude de la structure des roches sur chacun des continents lui parut convaincante. Effectuant une étude similaire sur les côtes de l'Afrique, de l'Inde et de l'Australie baignées par l'océan Indien, Wegener en déduisit que ces pays ne formaient autrefois qu'un seul et immense continent. Cette théorie est l'une de celles connues sous le nom de "dérive des continents". Si ces théories sont exactes, il est vraisemblable que les cuvettes marines plus petites se sont formées au moment où ces énormes masses de terre se séparaient.

L'ENTRAIDE ECONOMIQUE A L'HEURE DES DECISIONS CAPITALES

La création d'une Caisse centrale et d'une école de formation pour les recruteurs ont été les principales décisions prises par l'Entraide économique à la faveur d'une assemblée générale qui a regroupé, à Québec, sous la présidence de M. Jacques Gagnon, les représentants des 40 caisses membres de la Fédération des Caisses d'Entraide économique du Québec.

A l'issue de la réunion, M. Gagnon a déclaré que l'Entraide économique en avait profité pour reviser ses règlements et porter à 10% de l'actif, la liquidité de chacune des caisses.

Les fonds de la Caisse centrale seront constitués à même un apport de 3% de l'actif des caisses. Ce nouvel instrument mis à la disposition de la Fédération devrait permettre à l'Entraide économique de jouer plus efficacement, aux quatre coins de la province, son rôle d'animateur économique et de source de capital pour la création de

nouvelles industries, de services et le développement du commerce. En somme, grâce à la Caisse centrale, la Fédération sera en mesure de garantir le succès de plusieurs projets jusqu'ici inaccessibles à des caisses moins pourvues. Elle pourra également envisager des prêts de grande envergure et d'une portée plus générale.

Quant à l'école de formation, elle verra le jour prochainement. Depuis Alma, où se trouve son siège social, la Fédération offrira à ses recruteurs actuels ou futurs, une possibilité de recyclage ou de formation professionnelle absolument indispensable aux institutions modernes.

Selon M. Gagnon, cette réunion générale a fait de l'Entraide Economique, plus encore que le congrès de septembre 1970, l'instrument que les Québécois attendaient pour redresser l'économie régionale par le développement industriel et commercial.



Résidence:
625-5181





Bureau:
625-6201

ABATTOIR GOSSELIN LTEE



STE-GERMAINE STATION
DORCHESTER, P.Q.



VOGUE DES CREPES AUX POMMES

En janvier, après les festins des Fêtes, il ne faudrait pas délaissier complètement la bonne table! Et pour commencer l'année en gourmandise, rien de mieux que de bonnes crêpes chaudes aux pommes... si délicieuses. A cet effet, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous en donnent la recette si bien adaptée aux jours froids.

CREPES ROULEES AUX POMMES

2 tasses de farine tout usage tamisée
1 c. à table de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
2 c. à table de sucre
1/4 c. à thé de cannelle
2 oeufs battus
2 c. à table de beurre fondu
2 tasses de lait
1 1/4 tasse de pommes pelées, hachées fin.

Mélanger les ingrédients secs; y ajouter oeufs, beurre et lait mélangés au préalable en agitant bien. Y incorporer les pommes. Verser 2 à 3 c. à table de cette préparation dans une poêle légèrement beurrée et cuire environ 2 minutes de chaque côté pour dorer. Garnir chaque crêpe d'1 c. à table de crème sure et rouler. Saupoudrer de sucre à glacer. Quantité: environ 18 crêpes.

* Garniture à la crème sure: Mélanger 2 c. à table de sucre, 1/4 c. à thé de cannelle et 1 tasse de crème sure commerciale (acidifiée).

POUR LA NOUVELLE ANNEE

Quelles sont les prévisions agricoles et alimentaires pour l'année 1971? Le ministère de l'Agriculture du Canada vous en donnent quelques-unes.

VIANDE

Il y aura des approvisionnements adéquats de boeuf et les prix resteront à peu près inchangés. On s'attend à ce que la consommation de boeuf par personne augmente dans les années 70. Le porc continuera d'être abondant jusqu'à l'été prochain



Aux skieurs et aux patineurs de janvier, affamés par le grand air, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada suggèrent ce chaud et copieux mets aux pommes: crêpes fines garnies de crème sure et de sucre à glacer ou de sirop d'érable. Riche de goût et facile à préparer, ce plat double les sourires et les éclats de voix en plus de satisfaire tous les goûts.

et constituera donc un bon achat; plusieurs coupes de porc sont d'ailleurs offertes à prix avantageux. En raison des bons approvisionnements, il y aura une bonne variété de coupes sur les marchés.

On prévoit une légère augmentation dans la production de l'agneau.

VOLAILLE ET OEUFS

Les poulets à griller et les dindes continueront d'être de bons achats et les approvisionnements seront adéquats.

Les oeufs seront abondants mais les prix varieront en raison des dif-

férentes politiques émises sur le marché des volailles et des oeufs.

PRODUITS LAITIERS

Les ventes de lait liquide et de crème continuent d'augmenter compte tenu du lait partiellement écrémé (2% de gras). La production de fromage cheddar et des autres fromages canadiens augmentera. La consommation de la crème glacée continue d'augmenter. Les surplus de beurre et de poudre de lait écrémé diminueront.

MIEL

La forte récolte de l'an passé représente de bons approvisionnements.

PRODUITS DE L'ERABLE

La production des produits de l'érable au cours des deux dernières

années a été moins importante, les approvisionnements sont donc limités jusqu'au printemps prochain.

FRUITS & LEGUMES FRAIS

Pommes — La récolte des pommes 1970 étant moins forte que l'an dernier, les prix seront légèrement plus élevés vers la fin de l'hiver.

Pommes de terre — La production des pommes de terre a été moindre dans les Maritimes que celle de l'an dernier mais il y a eu augmentation dans l'Ouest et une forte récolte aux Etats-Unis.

Champignons — Les champignons deviennent de plus en plus une récolte importante et suivent les pommes de terre et les tomates dans l'échelle de la production. La consommation ayant augmenté très rapidement, les champignons ne seront peut-être plus considérés un produit de luxe; il y a aussi une légère augmentation au niveau des légumes de serre.

Oignons — Les approvisionnements d'oignons sont plus abondants que l'an dernier dans l'est du Canada. Les prix continuent d'être bas avec une augmentation possible les mois prochains.

Carottes — Les approvisionnements sont supérieurs à ceux de l'an dernier mais les prix ne changeront pas au début de l'hiver.

FRUITS & LEGUMES EN CONSERVE ET CONGELES

Il y aura une grande quantité de pommes transformées sur le marché (jus, pommes en conserve, sauce aux pommes). Cependant, il y a une baisse dans la transformation d'autres fruits tels pêches, poires et prunes alors que la production de cerises et de petits fruits congelés a augmenté dans les récentes années. On a aussi de bons approvisionnements de fraises congelées cette année.

Les approvisionnements de légumes congelés et en conserve ont aussi augmenté, particulièrement les légumes congelés. La production de pommes de terre transformées augmentent toujours. Les tomates entières et le jus de tomate en conserve seront disponibles en meilleure quantité au cours des prochains mois.

FOIE DE PORC EN PATE OU EN SAUCE

Du bout de l'oreille à l'extrémité de la queue, il est succulent et avec lui, pas de surprise désagréable car on ne jette que les os... De quel animal s'agit-il? Nul autre que le porc. En vérité, nous sommes un peu ingrats à son égard. Nous ne l'aimons qu'au moment de le manger.

Vous qui aimez savourer un rôti ou des côtelettes de porc, rendez-lui un peu justice et profitez ce mois-ci des prix avantageux en achetant aus-

(Suite à la page 7)


L'Auberge des Apalaches inc.

vous invite a venir entendre la voix de Nana Mouskouri avec

LOUISELLE DROUIN et LES JUVENILES



un autre excellent groupe qu'il nous fait plaisir de vous présenter

POUR VOS RECEPTIONS DE NOCES RESERVEZ DES MAINTENANT AU SEUL HOTEL DE LA REGION CLASSE 3 FLEURS DE LYS  PAR LE MINISTERE DU TOURISME.

TEL.: 625-6441, 625-2402, 625-3302

Danseuses a Go-Go

CINEMA ETOILE STE-JUSTINE Qué.

Horaire des Programmes
Samedi: 8 hres
Dimanche: 7.30 hres
Programme sujet à changement sans avis

SAM.DIM. 6-7 FEV.

PROGRAMMES FORMIDABLES. A NE PAS MANQUER.
6-7 LA PLANETE DES SINGES, 12-13-14 FUNNY GIRL.
2 représentations Dim.: 2 et 7.30 hres. 18-19-20-21 DEUX FEMMES EN OR. 2 représentations Dim.: 2 et 7.30 hres.



2e film
L'Espion qui refusait de mourir!
ROBERT LANSING • DANA WINTER



Courses D'AUTOS-NEIGE à Ste-Aurélie, Dorchester

Dimanche le 14 février 1971

DEPART DES COURSES: 2.00 P.M.
A STE-AURELIE, DORCHESTER
A LA FRONTIERE DU MAINE

Inscription à l'hôtel Boundary (Benoît Caron prop.) L'inscription se fera de 12.00 P.M. à 1.30 P.M. le dimanche (ou par téléphone: 593-3509). Toutes les catégories peuvent y participer.

LE SOIR:

Souper canadien (fèves au lard, ragoût de pattes de cochon, spaghetti) à l'hôtel Boundary. Suivra remise des trophées et soirée de danse à:

L'Hôtel Boundary

Ste-Aurélie Tél.: 593-3509

Vogue des...

(Suite de la page 6)

si du foie toujours savoureux, rehaussé de légumes sautés ou d'une sauce épicée. La cuisine moderne a inventé de nombreuses façons de présenter le foie de porc: on peut transformer sa personnalité maintes fois. Aussi les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous présentent deux de ces variations.

FOIE DE PORC ET LEGUMES SAUTES

1/4 tasse de farine
1/2 c. à thé de sel
Pincée de poivre
1/4 c. à thé de paprika
1 1/2 livre de foie de porc, en tranches d'1/2 pouce
2 oignons tranchés
1/4 tasse d'huile
1/3 tasse de piment vert, haché
1 1/2 c. à thé de vinaigre
1/4 c. à thé d'estrragon
1/2 c. à thé de sel
Pincée de poivre
3 tomates pelées, en dés

Mélanger les 4 premiers ingrédients. Enrober le foie de farine assaisonnée. Sauter les oignons dans l'huile 1 minute et retirer de la poêle; y sauter le foie 2 à 3 minutes de chaque côté et retirer aussi de la poêle. Sauter à nouveau les oignons et ajouter le reste des ingrédients sauf les tomates, 1 à 2 minutes. Ajouter les tomates et chauffer quelques minutes. Verser le tout sur le foie et servir. 6 portions.

PAIN AU FOIE DE PORC

1 livre de foie de porc
1 livre de porc haché
1/2 tasse de gruau d'avoine
1/2 tasse d'oignon haché
1/3 tasse de carotte râpée
1 1/2 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de thym
1/2 c. à thé de romarin
2 c. à thé de sauce Worcestershire
2 oeufs battus
3/4 tasse de jus de tomate
Cuire le foie dans l'eau bouillante, 5 minutes; égoutter et hacher au moulin à viande. Y ajouter les autres ingrédients. Verser dans un moule de 9 pouces x 5 x 3. Cuire à 350°F, 1 1/4 heure.

* Servir avec sauce aux tomates. 6 portions.

* Sauce rapide aux tomates
1 boîte (10 onces) de sauce aux tomates

1/2 c. à thé de sauce Worcestershire
Pincée de sel
Pincée de poivre
3/4 c. à thé de sucre
1/8 c. à thé de romarin

Mélanger tous les ingrédients et chauffer. Quantité: environ 1 tasse.

Questions de jardinage

par

A.R. Buckley

LES BEGONIAS REX

Si on leur fournit un sol approprié en répondant à certaines conditions nécessaires, il n'y a pas de plantes plus faciles à cultiver que les bégonias Rex. De plus, ces plantes possèdent une variété infinie de feuillages multicolores à texture rugueuse qui sont décoratifs en tous temps de l'année. Plusieurs des plus récents que l'on offre conviennent parfaitement à toutes sortes de demeures, depuis le simple cottage de campagne jusqu'au bungalow ou la maison à mi-étages des banlieues.

Les types varient depuis le petit Baby Rainbow, à peine plus gros qu'une soucoupe et au feuillage très coloré, jusqu'aux grands cultivars d'un diamètre de plus d'une verge et dont les feuilles mesurent un pied ou plus de largeur. Il existe des variétés à feuilles argentées, rouges ou d'un vert velouté foncé, avec poils d'un rouge lustré. On en trouve à feuilles très découpées et d'autres à feuilles solides du type oreille d'éléphant, mais tous attirent des compliments flatteurs de la part de vos visiteurs. Chacun possède un nom approprié. Ainsi le Glory of St. Albans, création anglaise, porte des feuilles qui reflètent les teintes rosées d'un vitrail de cathédrale. Le Fireflush a des feuilles qui semblent enflammées lorsque la lumière les frappe à angle oblique; le Solid Silver est garni d'un feuillage que l'on dirait peint avec de l'aluminium, tandis que la feuille de l'Iron Cross porte une grosse croix rouge foncé sur fond vert argenté.

Ces bégonias fibreux se nourrissent en surface par un système racinaire chevelu; leur sol ne doit donc pas être trop foulé lors de l'empotage, mais plutôt gardé meuble pour que les racines puissent y pénétrer facilement. On peut fabriquer un bon compost d'empotage en utilisant des parties égales d'une bonne terre franche à jardin, de sable et de feuilles décomposées ou de tourbe horticole. Ajouter à ce mélange une partie de fumier de vache bien décomposé ou une demi-partie de fumier de mouton desséché

tel qu'on en trouve dans le commerce. Ensuite incorporer à chaque boisseau de ce sol le contenu d'un pot de trois pouces rempli de farine d'os.

Ne pas trop arroser; on doit assurer de l'humidité à ces plantes en tout temps mais jamais au point de détrempier leur sol. Les bégonias Rex s'adaptent bien à une grande variété de températures pourvu qu'elles soient passablement constantes. Ainsi, ils s'accommodent admirablement bien à une température soutenue variant entre 65 et 70°F, bien qu'ils pousseront aussi sous une température fraîche de 45 à 50°F, pourvu qu'on les y maintienne durant une longue période de temps.

L'endroit qui leur convient le mieux est habituellement une fenêtre bien éclairée donnant vers le nord ou une fenêtre à l'ouest que l'on tient ombragée presque toute la journée.

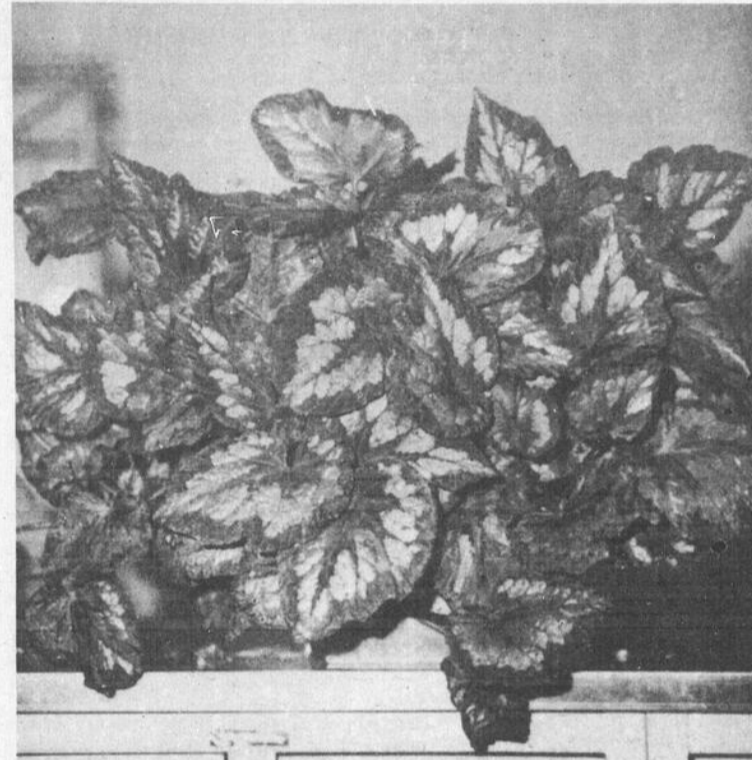
Une humidité passablement élevée et constante est l'une des exigences les plus importantes du bégonia Rex ou bégonia peint. Placer les plants sur un plateau de sphagnum de tourbière ou sur des cailloux que l'on pourra maintenir humides, puis les pulvériser occasionnellement avec de l'eau en utilisant un atomiseur. Le trouble que cela vous causera est amplement compensé par le riche chatouillement velouté qu'acquiert la surface des feuilles.

Ces belles plantes poussent bien en boîtes jardinières aux fenêtres pourvu qu'on les protège contre le vent. Au lieu de les planter à l'extérieur, il est préférable de les placer en pots dans la boîte jardinière et de remplir l'espace entre les pots avec de la sphagnum de tourbière que l'on doit garder humide en tout temps.

Ces plantes se multiplient de maintes façons. Par exemple, en février ou mars, prendre une feuille complète arrivée à maturité, en conservant un pouce de pétiole. La renverser sur une table et, avec une lame de rasoir ou un couteau bien aiguisé, trancher les principales nervures à leurs

couvrir avec du polyéthylène. C'est là tout l'arrosage requis. Après deux ou trois semaines passées à la température intérieure, de petits plants surgiront de chaque incision et au pétiole. On peut alors repoter ces petites plantes dans des pots d'un pouce remplis d'un mélange de sable et de tourbe horticole.

Une autre méthode consiste à couper la feuille en morceaux triangulaires, chacun portant une nervure de bonne grosseur, pour les insérer de biais dans le sable, puis les couvrir comme ci-haut. Avec une troisième méthode, on prend des feuilles, toutes munies d'un pétiole d'environ un pouce de longueur que l'on dispose au pourtour intérieur d'un pot de sable. Il faut prendre soin d'enfourer la base de chaque feuille à au moins un quart de pouce sous la surface.



BEGONIA REX TYPIQUE

A
Hôtel Jolin ST-LUC
soirée carnavalesque
avec la duchesse **Nicole Tère**

Dimanche après-midi le 14 février

Parade et randonnée d'autos-neige

suivi d'un souper

et

d'une soirée

canadienne

au Profit de l'O.T.J.

à

Hôtel Jolin

St-Luc

Tél.: 636-2511



MANOIR ETCHEMIN

SAMEDI SOIR
2 spectacles

Charlotte et Hervé

à ne pas manquer la semaine prochaine

Francia

Danseuse striptease

Manoir Etchemin

SPECIALITE: BANQUETS DE TOUS GENRES

LAC ETCHEMIN, TEL.: 625-2101

N'oubliez pas pour vos banquets, réceptions de noces ou tout autre genre, nous sommes toujours à votre disposition. Faites vos réservations dès maintenant.



LA BRASSERIE TAVERNE

Ouverte de 8 hres a.m. à 12 hres p.m. du lundi au samedi inclusivement.

La Chambre de Commerce du Canada procède à quatre sondages d'opinions

Il ressort d'une enquête portant sur les grandes questions d'actualité effectuée par la Chambre de Commerce du Canada, a déclaré Monsieur C.-H. Scofield, Directeur général de la Chambre de Commerce du Canada, que l'on s'est montré nettement en faveur d'une intervention du gouvernement en matière de lutte contre la pollution ainsi qu'en faveur d'une mise en vigueur d'une législation dans ce domaine.

Venaient ensuite dans l'ordre des priorités: une étude sur la possibilité de vacances scolaires échelonnées et sur les arguments militent en faveur de ce système destiné à favoriser l'emploi des étudiants et visant à une meilleure utilisation des locaux scolaires, et la transformation des Postes en société de la Couronne.

La Chambre de Commerce du Canada a procédé à quatre différents sondages d'opinion lors du 41ème Congrès annuel qui s'est tenu à Vancouver du 20 au 23 septembre 1970 et auquel 700 délégués environ venus de toutes les régions du Canada ont participé.

61.2% des réponses aux questionnaires étaient en faveur d'une participation à une campagne pour l'unité canadienne. Par contre, plus de 85% estimaient que les fonctionnaires à tous les échelons du gouvernement, ne devraient pas être autorisés à faire grève s'ils sont employés dans l'un des principaux services publics.

On a également noté dans les réponses une opposition à un assouplissement des lois régissant l'usage de la marijuana (68.1%) et à une réglementation du gouvernement en matière de salaires et de prix (67.2%).

49.1% se sont montrés défavorables à l'égard de la proposition selon laquelle tous les Canadiens devraient avoir un revenu annuel garanti. 27.6% ont été en faveur de cette proposition et 21.6% indécis.

Le deuxième sondage effectué par

mi les délégués avait pour objet de déterminer quel était pour les personnes interrogées l'ordre de priorité pour les vingt-deux sujets de la liste. 228 délégués ont mentionné "haute priorité", "priorité moyenne", "faible priorité" pour ces vingt-deux sujets.

Dans une proportion de deux-tiers, on a attribué la mention "haute priorité" aux sujets suivants dans l'ordre décroissant:

- (1) inflation (plus de 80%)
- (2) relations du monde des affaires avec le gouvernement
- (3) respect des lois
- (4) pollution
- (5) productivité
- (6) relations patronales-ouvrières

Le troisième sondage avait pour objet d'établir la réaction des délégués à l'égard de la "force de persuasion" des différents échelons du mouvement Chambre de Commerce sur le public et le gouvernement. Il y eut 211 réponses.

Les délégués ont été invités à donner un coefficient d'efficacité aux différents échelons du mouvement Chambre de Commerce pour leurs relations avec le gouvernement et les organes de presse en mentionnant les indications "satisfaisant", "acceptable" ou "faible".

Dans la majorité des réponses, l'efficacité de la Chambre de Commerce à Ottawa a été jugée "acceptable" (60%). Elle a été jugée "satisfaisante" ou "acceptable" dans une proportion de 91%; les communiqués des organes d'information et les commentaires concernant la Chambre de Commerce ont été jugés "acceptables" (44%); ils ont été jugés "satisfaisants" ou "acceptables" dans une proportion de 87%.

L'efficacité de la Chambre Provinciale dans ses rapports avec le gouvernement provincial a été jugée "acceptable" (47%). Elle a été jugée "satisfaisante" ou "acceptable" dans une proportion de 78%. Les com-

muniés des organes d'information et les commentaires concernant la Chambre de Commerce Provinciale ont été jugés "acceptables" (52%). Ils ont été jugés "satisfaisants" ou "acceptables" dans une proportion de 76%.

L'efficacité des Chambres de Commerce sur le plan local, notamment dans leurs relations avec la municipalité, a été jugée "satisfaisante" (44%). Elle a été jugée "satisfaisante" ou "acceptable" dans une proportion de 87%. Les communiqués des organes d'information et les commentaires concernant les Chambres locales ont été jugés "satisfaisants" (41%). Ils ont été jugés "satisfaisants" ou "acceptables" dans une proportion de 82%.

Le quatrième questionnaire a été envoyé aux délégués à l'issue du 41ème Congrès annuel de la Chambre de Commerce du Canada. Le but de ce sondage était d'obtenir une appréciation sur le Congrès annuel.

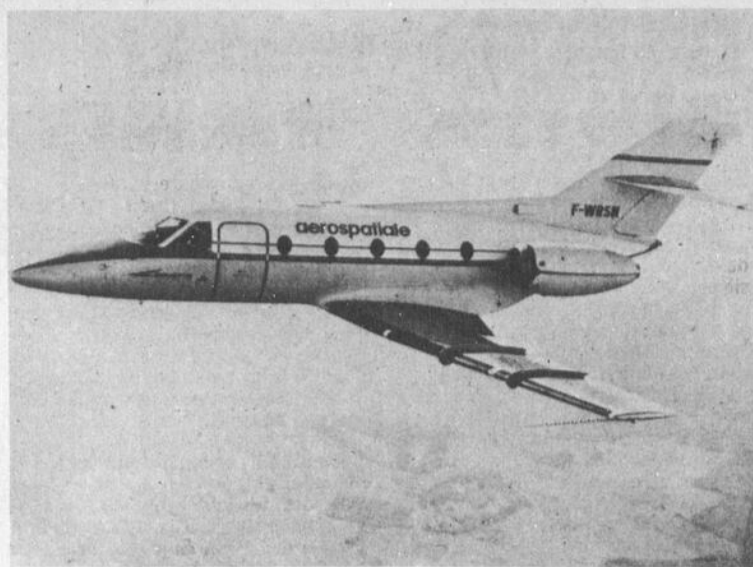
Les délégués ont été presque unanimes à reconnaître que les sujets discutés aux séances plénières venaient à propos et étaient d'actualité (111-3). A leur avis, la plupart des conférenciers ont su animer les débats sur ces questions (103-11).

Parmi les autres sujets mentionnés dans le questionnaire et dont on a recommandé l'étude, notons: la pollution, la libre entreprise et l'inflation.

En ce qui concerne le meilleur type de séances de travail, les avis ont été partagés, les ateliers l'emportant de justesse sur les séances plénières 52-42.

D'une manière générale, les délégués ont fait savoir qu'ils avaient le sentiment que leur participation au Congrès annuel leur avait été personnellement profitable et qu'elle avait été également utile pour leurs affaires ou leur profession ainsi que pour les Chambres locales qu'ils représentaient.

SUITE DES ESSAIS DU BIRÉACTEUR LÉGER "CORVETTE"



Quatre mois après son premier vol d'essais, effectué le 16 juillet dernier, "Corvette", bi-réacteur léger de l'Aérospatiale, effectuait sa 86e sortie et totalisait 124 heures de vol. A ce stade du programme, l'Aérospatiale a fait le point des résultats acquis.

Le domaine de vol exploré couvre pratiquement tout le champ d'utilisation de l'avion dans ses limites opérationnelles (11,500 m d'altitude, 840 km/h, soit mach 0,77).

Les qualités de vol à basse et grande vitesse ont été longuement expérimentées avec des résultats satisfaisants:

- stabilité longitudinale au-delà des limites normales de centrage;
- maniabilité transversale;
- efficacité des aéro-freins;
- approche aux instruments;
- réactions aux changements de

configuration (variation de poussée, braquage des volets, manoeuvre du train d'atterrissage);

- comportement en vol avec un seul moteur en cas de panne brutale.

Les essais de décollage, d'atterrissage et de roulage ont montré la grande stabilité de l'appareil — notamment par vent de travers — et l'efficacité du freinage. La distance de roulement à l'atterrissage n'excède pas 300 mètres.

Les essais de re-allumage des réacteurs, faits dans tout le domaine de vol, ont tous été réussis et les systèmes de pressurisation et de conditionnement d'air ont fonctionné correctement.

La suite des essais concernera l'exploration du domaine de vol jusqu'aux limites de sécurité requises pour la certification prévue en 1972.

Informations Larousse

QU'EST-CE QUE LA MUSIQUE CONCRETE?

En 1948, un ancien polytechnicien, Pierre Schaeffer, devenu technicien du son à l'O.R.T.F. et fondateur du Studio d'essai, donna avec ses collaborateurs le nom de "musique concrète" à un certain nombre de recherches musicales entreprises sous son impulsion.

"Il s'agissait d'enrichir, indique Claude Rostand dans son Dictionnaire de la musique contemporaine (Larousse éditeur), le vocabulaire musical de sons nouveaux. La musique concrète doit son appellation non pas au but esthétique poursuivi, mais à l'origine, généralement concrète, en effet, des sons utilisés. Réduite à son principe le plus rudimentaire, elle suit comme première étape l'établissement d'un vocabulaire de sons nouveaux obtenus à partir de l'enregistrement de sons ou de bruits concrets (sons empruntés à des instruments de musique traditionnels, mais aussi bruits de la vie tels que moteurs, piqués d'avions, bouchon de champagne, marteau-piqueur, etc.). Ces bruits réels sont ensuite transformés au moyen de manipulations dont les plus élémentaires sont le ralentissement, l'accélération ou la récurrence (dont les effets de métamorphose sonore sont bien connus de tous les mélomanes qui se servent d'un tourne-disque).

Ayant ainsi obtenu un catalogue de sons nouveaux (sons musicaux ou bruits réels dénaturés), on passe ensuite au stade de la composition proprement dite, laquelle consiste à utiliser ces sons comme le compositeur traditionnel le fait avec les notes de la gamme et les timbres des instruments: étant donné le caractère empirique, nullement scientifique à ses débuts, de la musique concrète, la composition consiste en un montage et en des collages plus ou moins inventifs des sons précédemment obtenus.

Par la suite, la musique concrète (d'origine française) bénéficiera des acquisitions et de l'esprit scientifique de la musique électronique (d'origine allemande), et, après une période violemment polémique, entrera dans une discipline générale connue aujourd'hui sous le nom de "musique électro-acoustique".

Les premières recherches de la musique concrète ont pu être jugées sévèrement sur le plan des principes et au nom de la rigueur intellectuelle et esthétique; il n'en reste pas moins qu'elles ont donné lieu à la naissance d'oeuvres (pas seulement expérimentales) que l'on peut aujourd'hui considérer comme les "primitifs" ou les "classiques" de la musique concrète: Concert de bruits, Quatre Etudes, Variations sur une flûte mexicaine, l'Oiseau R.A.I., Toute la lyre de Pierre Schaeffer et Pierre Henry (1949-1953); Concerto des ambiguïtés, Musique sans titre, le Microphone bien tempéré, Antiphonies, Vocales, le Voile d'Orphée, Haut Volage, Composition I de Pierre Henry (1949-1956); et toute une série d'oeuvres dues à des musiciens traditionnels venus plus ou moins fugitivement à la musique concrète, Darius Milhaud, Olivier Messiaen, Pierre Boulez, Ivo Malec, Jean Barraqué, Michel Philippot, Iannis Xenakis, etc..

Enfin, une véritable école se constituait peu à peu, qui, s'élevant au-dessus des travaux de l'époque héroïque, devait constituer, au sein du groupe de Recherches de l'O.R.T.F., tout le secteur électro-acoustique, qui est désormais incorporé à la musique comme toute autre discipline traditionnelle, secteur qui possède maintenant sa classe au Conservatoire de Paris (premier titulaire, P. Schaeffer, 1968).

Simplification du choix des produits textiles

Il y a quelques années, l'achat des produits textiles était une tâche facile. On ne pouvait se procurer que des tissus naturels tels que la laine, le lin, la soie et le coton. Tout le monde pour ainsi dire était au courant des résultats qu'on pouvait obtenir avec ces fibres facilement reconnaissables.

De nos jours, les consommateurs profitent de tous les avantages des fibres chimiques, mais un grand nombre d'acheteurs sont déconcertés en face de centaines de noms de marques de fabrique qui n'ont pour eux que peu de signification. La confusion règne devant l'afflux sur le marché de plus de 700 noms différents de marques de fabrique. Mais il n'y a, en réalité, que 17 genres de fibres textiles chimiques et ce fouillis disparaîtrait en grande partie si le nom générique figurait sur les étiquettes.

On comprend mieux le rapport générique/spécifique en pensant au nom d'une personne: le nom de marque de fabrique correspond au prénom ou petit nom, alors que le terme générique équivaut au patronyme ou nom de famille. Pour connaître l'identité d'une personne, il faut savoir quel est son nom de famille. Il en est de même pour les produits textiles. Il faut que le consommateur connaisse le nom générique ou de famille s'il veut savoir ce qu'il achète.

Certains fabricants, de leur propre initiative, ont attaché à leurs produits des étiquettes où figure le nom générique, mais il fallait prendre d'autres mesures pour épargner les ennuis de l'à-peu-près aux acheteurs de produits textiles. A cette fin, le ministère de la Consommation et des Corporations a présenté un projet de loi sur l'étiquetage des produits

textiles destiné à exercer une influence profonde sur le redressement de la situation. Désormais, les produits textiles tels que les vêtements, les tissus à la verge et les tissus à usage domestique porteront une étiquette aux fins d'indiquer nettement le contenu en fibres par le moyen du nom générique, ainsi que le pourcentage de chaque genre de fibre entrant dans la composition du tissu.

Par exemple, un tissu peut n'être constitué que de fibres acryliques; un autre tissu peut comporter un mélange de polyester et de coton dans les proportions de 60 p. 100 et de 40 p. 100 respectivement. Ces renseignements doivent maintenant figurer sur l'article lorsqu'on le vend au consommateur que vous êtes. En outre, la Loi en question interdit des actes de nature frauduleuse ou fallacieuse dans l'étiquetage et l'annonce de produits textiles. Vous n'aurez plus à vous demander si une robe est de pure laine ou vous n'aurez plus à tenter de déchiffrer quelque nom mystérieux de marque de fabrique. Le genre de fibre ou de mélange de fibres sera clairement indiqué sur une étiquette apposée au produit et vous serez assuré de la véracité du renseignement qu'elle véhicule.

Voici une liste où figurent les 17 noms génériques ou de famille dont les fabricants se serviront dans le cas des fibres textiles chimiques. Certains noms sont peut-être bien connus. D'autres par contre peuvent ne pas l'être, même si vous avez acheté les produits en question sous la désignation de noms commerciaux divers. Par exemple, le polyester est le nom générique de la fibre servant à la fabrication d'un grand nombre de vêtements à sécher par égouttage. Examinez bien ces

noms génériques. Vous les verrez en effet chaque fois que vous achèterez certains produits textiles.

Fibre d'acétate, fibre d'anidex, fibre acrylique, fibre d'azlon, fibre de verre, fibre métallique, fibre modacrylique, fibre de nylon, fibre de nyltril, fibre d'oléfinés, fibre de polyester, fibre de rayonne, fibre de caoutchouc, fibre de saran, fibre de spandex, fibre de vinal, fibre de vinyon.

Le Règlement adopté en vertu de la Loi sur l'étiquetage des textiles sera publié prochainement. On accordera à l'industrie un délai de grâce au cours duquel elle devra effectuer les modifications requises pour que le nom générique figure sur les étiquettes.

On espère que l'industrie profitera de ce changement obligatoire pour adopter le régime facultatif des symboles d'entretien en faisant figurer ceux-ci sur les étiquettes (voir le Communiqué aux consommateurs no 12). Cette méthode facultative d'étiquetage d'entretien a été présentée par l'honorable Ron Basford, ministre de la Consommation et des Corporations parce que vous devez, en tant que consommateur, savoir ce que vous achetez et comment aussi en prendre soin. Le nom générique ainsi que les symboles d'entretien figurant sur une étiquette apposée sur le produit de façon permanente vous donnent ces renseignements. Alors que l'identification du tissu sera obligatoire, le régime d'étiquetage d'entretien sera facultatif. Si vous ne remarquez pas l'étiquette, réclamez-la. C'est ainsi que vous ferez connaître à l'industrie votre volonté d'obtenir ces renseignements, c.-à-d. votre ferme désir de savoir ce que vous achetez et la façon d'en prendre soin.

L
G
4
Le B
importa
dernière
de la 1
du Cana
sième
core su
quatre
Prosper
Après
son ass
mel o
aplomb
semaine
Dans
putée
Sports
inscrit
tableau
que les
sé leur
par qui
Nous
but in
Turmel
que da
ter pou
une ren
Le p
peut-êtr
tre req
des qui
perform
mis de
des cor
d'égalité
lutte en
belle à
Un
précédé
match.
ne mèn
du cha
Daniel
by Veer
Lors
porte-c
très bi
chance
défensi
faibles
Mich
re part
tant tr
a patin
échec
complè
gnon et
a produ
En l
de Po
tructeu
land à
"Mats"
conditi
aisancé
coups d
Serg
ont au
besogn
chez e
partici
Jean
fois de
a sen
avec u
sistan
Les
ont é
Maheu
but et
Les
ble av
Beauc
compt
d'un r
marqu
dernière
La
quelqu
couleu
leurs
faite
avec
tes et
sa pas
que le
pointa
contre
fert d
périod
a perc
tation
nier à
Les
cours
vingt
Marqu
des lo
des a
tes o
Dupo
Le
nu un
et s'es
Jea
vième

LE B. DUPONT GRIMPE AU 4ième RANG

Le B. Dupont qui a remporté deux importantes victoires la semaine dernière s'est emparé du 4ème rang de la ligue à seulement deux points du Canam Steel, détenteur de la troisième position. Les locaux ont encore six parties à disputer dont les quatre prochaines à l'aréna de St-Prospier.

Après avoir connu un début de saison assez lent, les hommes de Turmel ont semblé retrouver leur aplomb et leur fiche depuis quelques semaines est remarquable.

Dans une première rencontre disputée mardi dernier au Palais des Sports de St-Georges, le B. Dupont a inscrit une neuvième victoire à son tableau et il serait superflu de dire que les locaux ont nettement déclassé leurs adversaires les écrasant par quinze à sept.

Nous croyons qu'avec ce nombre de buts impressionnant, les protégés de Turmel ont établi une nouvelle marque dans le Circuit Beauce Dorchester pour le plus de buts produits dans une rencontre.

Le prolifique Normand Gagnon a peut-être lui aussi fracassé un autre record en participant à "huit" des quinze buts de son équipe. Cette performance de "maître" lui a permis de réintégrer le premier rang des compteurs de la ligue sur un pied d'égalité avec Jutras du Canam. La lutte entre ses deux rivaux sera très belle à surveiller.

Un autre fait probablement sans précédent s'est produit lors de ce match. En effet, quatre joueurs d'une même équipe ont récolté un tour du chapeau soit Normand Gagnon, Daniel Poulin, Michel Pouliot et Gaby Veer, tous du B. Dupont.

Lors de cette confrontation, les porte-couleurs du B. Dupont ont tous très bien figuré, ne laissant aucune chance au Beauceville en perçant leur défensive poreuse et profitant de la faiblesse des gardiens de buts.

Michel Pouliot a connu sa meilleure partie de la campagne en récoltant trois buts et une passe. Michel a patiné sans relâche et sa mise en échec était des plus efficaces. Il complétait un trio avec Normand Gagnon et Gaby Veer et cette formation a produit neuf buts au cours du match.

En l'absence des défenseurs Claude Poulin et Claude Gourde, l'instructeur Turmel employa Roger Ferland à ce poste et on a constaté que "Mats" a atteint le meilleur de sa condition physique en patinant avec aisance et distribuant de solides coups d'épaules.

Serge Bernard et Serge Lagrange ont aussi accompli de l'excellente besogne, ce qui est très coutumier chez eux cette saison. Lagrange a participé à trois buts.

Jean Gagnon a impressionné une fois de plus et le rapide numéro "9" a sensiblement amélioré sa fiche avec un but et trois mentions d'assistance.

Les meilleurs du P.-H. Bernard ont été Laval Veilleux et Gilles Maheux qui ont récolté chacun deux buts et une aide.

Les locaux ont pris une confortable avance de dix buts avant que les Beaucevillois ne réussissent à compter. Ces derniers ont profité d'un relâchement du B. Dupont pour marquer cinq de leurs buts dans la dernière moitié du second vingt.

La reprise finale a donné lieu à quelques escarmouches, les porte-couleurs du P.-H. Bernard oubliant leurs notions de hockey dans la défaite et tentant de ralentir les locaux avec des mises en échec très robustes et illégales, mais on ne s'en laissa pas imposer... Le second match que le B. Dupont a remporté par le pointage très serré de quatre à trois contre le Marquis de St-Joseph a offert du jeu très rapide à la première période mais par la suite, le rythme a perdu de sa vitesse. Cette confrontation s'est déroulée vendredi dernier à St-Prospier.

Les locaux ont nettement dominé au cours des premier et troisième vingt mais à la seconde reprise, Le Marquis s'est imposé et le gardien des locaux Ronald Veilleux a effectué des arrêts spectaculaires en maintes occasions et permit ainsi au B. Dupont de demeurer dans la lutte.

Le défenseur Serge Bernard a connu une autre colossale performance et s'est mérité un but et une aide.

Jean Gagnon s'est emparé du neuvième rang des compteurs grâce aux

deux aides qu'il a enregistrées.

Gilles Sylvain, Roger et Daniel Poulin ont complété le pointage pour les locaux. Pour le Marquis, Jacques Marcoux s'est imposé et récolta un but et deux passes. Le gardien Deslongchamps a accompli du très bon travail dans la cage des adversaires.

Gilles Sylvain a ouvert le pointage à sept cinquante et une du premier engagement pendant une attaque massive.

Moins d'une minute plus tard, Serge Bernard portait le compte deux à zéro sur un lancer durement frappé de la ligne bleue.

À la quinzième minute, Roger Poulin a consolidé l'avance des locaux en complétant un magnifique jeu amorcé par Serge Bernard et Jean Gagnon.

À la fin de la période, Michel Labonté a déjoué Veilleux après que les défenseurs locaux eurent commis une bévue.

À huit trente-quatre de la deuxième période, le B. Dupont a réussi à marquer alors qu'il était pénalisé. Daniel Poulin a marqué ce but sur un lancer bas dans le coin du filet. Quatre minutes après, Laurent Chabot du Marquis a pris Veilleux en défaut en s'emparant d'un retour de lancer pour porter le compte quatre à deux.

Au cours de cet engagement, Le Marquis a dirigé quinze rondelles

sur la cage des locaux. La reprise finale n'a donné lieu qu'à un seul but. A neuf trente-sept, Jacques Marcoux a profité d'une autre erreur de la défensive locale pour porter le pointage quatre à trois. Par la suite, les protégés de Turmel se sont montrés les plus menaçants et manquèrent de belles chances de produire.

SOMMAIRE: (Le Marquis vs B. Dupont)

1ère période:
1) BDA: G. Sylvain (6e) (P. Dallaire, E. Lecours) 7.51
2) BDA: S. Bernard (2e) (Seul) 8.48
3) BDA: R. Poulin (13e) (J. Gagnon, S. Bernard) 15.09
4) LM: M. Labonté (B. Landry, J. Marcoux) 18.19
Pénalités: M. Labonté (2) J. Nadeau, Y. Rancourt, S. Bernard, G. Sylvain, C. Poulin.
2ème période:
5) BDA: D. Poulin (12e) (J. Gagnon) 8.34
6) LM: L. Chabot (C. Bernard, J. Marcoux) 12.48
Pénalités: M. Pouliot, P. Dallaire, E. Lecours, C. Poulin.
3ème période:
7) LM: J. Marcoux (Seul) 9.37
Pénalités: J. Nadeau, R. Poulin.
Les lancers: B. Kupont 28, Le Marquis 26.
Compte final: B. Dupont 4, Le Marquis 3.

LIGUE BEAUCE DORCHESTER "LABATT"

CLASSEMENT:

	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	PTS
Ste-Marie	24	16	7	1	140	100	33
Hotel Abénaquis	24	11	8	5	98	103	27
Canam Steel	24	10	9	5	114	106	25
B. Dupont Auto	24	10	11	3	123	120	23
Le Marquis	24	9	13	2	116	143	20
P.-H. Bernard	26	8	16	2	133	152	18

LES MEILLEURS COMPTEURS:

	BUTS	ASSTS	TOT.
P. Jutras (CS)	30	22	52
N. Gagnon (BDA)	26	26	52
D. Sylvain (SM)	26	20	46
M. Labonté (LM)	20	25	45
B. Landry (LM)	22	22	44
M. A. Lachance (PHB)	21	22	43
F. Poulin (HA)	19	22	41
J. Gagnon (BDA)	16	25	41
J. Vachon (SM)	18	22	40

RESULTAT DE LA SEMAINE DERNIERE:

Mar. 26 janvier: B. Dupont 15, P.-H. Bernard 7
Ven. 29 janvier: Canam Steel 3, Ste-Marie 4; Le Marquis 3, B. Dupont 4.
Dim. 31 janvier: Ste-Marie 6, Le Marquis 3; P.-H. Bernard 3, H. Abénaquis 6.

PARTIES A VENIR:

Ven. 5 février: Le Marquis vs Canam Steel, 9.00 hres; P.-H. Bernard vs B. Dupont, 9.00 hres
Dim. 7 février: Le Marquis vs Ste-Marie, 2.30 hres; H. Abénaquis vs B. Dupont, 2.30 hres.
Jeu. 11 février: H. Abénaquis vs Canam Steel, 8.30 hres.

LE B. DUPONT APRES 24 PARTIES:

	P.J.	B.	A.	TOT.
N. Gagnon	24	26	26	52
J. Gagnon	24	16	25	41
G. Veer	23	13	16	29
R. Poulin	15	13	11	24
P. Dallaire	22	12	11	23
S. Lagrange	24	3	17	20
D. Poulin	13	12	8	20
G. Sylvain	24	6	13	19
S. Bernard	23	2	16	18
C. Chouinard	19	4	7	11
E. Lecours	23	3	8	11
M. Pouliot	23	4	5	9
C. Poulin	22	2	6	8
A. Gagnon	12	2	3	5
R. Ferland	9	2	2	4
C. Gourde	21	1	3	4
J. Turmel	7	0	3	3
A. Bernard	4	2	0	2



Voici quatre "piliers" du B. Dupont qui ont grandement aidé la cause de leur équipe mardi dernier contre le P.-H. Bernard en enregistrant chacun un "tour du chapeau". Dans l'ordre habituel, Michel Pouliot, le capitaine de l'équipe Normand Gagnon, Gaby Veer et Daniel Poulin.

Le MANOIR BILODEAU de St-Isidore l'emporte 5-1 sur le HONFLEUR et prend sa revanche

Une magnifique performance du gardien de but Eddy Drouin a permis aux équipiers du Manoir Bilodeau de Saint-Isidore, de vaincre le Honfleur au compte de 5-1 lors d'une joute de la cédule régulière du circuit régional de hockey "Dorchester-Bellechasse Labatt" présentée samedi soir, à l'aréna de Sainte-Marie de Beauce, devant quelque 456 personnes.

À la première période le Saint-Isidore a enregistré 2 buts par l'entremise de Maurice Francoeur et Gilles Mercier, sur des assistances de Grégoire Bilodeau, Maurice Francoeur et Gilles Mercier.

Au second vingt, le Saint-Isidore a porté le compte 4-0 sur des buts de

Donald Bilodeau et Alain Pelchat, assisté de Donald Bilodeau et Alain Pelchat.

Par ailleurs, à la dernière période le Honfleur a tout fait pour éviter le blanchissage et même remporter la victoire. Au début de cet engagement le Honfleur a compté par l'entremise de Gustave Marceau avec l'aide de Hervé Morin et Eugène Marceau, puis le Saint-Isidore a finalement porté le compte 5-1 sur un but de Maurice Francoeur sur des assistances de Grégoire Bilodeau et Gilles Mercier.

Les statistiques de ce circuit tel que compilé par le secrétaire Rodrigue Létourneau, en date du 25 janvier dernier, sont les suivantes:

STATISTIQUES DE LA LIGUE "DORCHESTER-BELLECHASSE LABATT" En date du 25 janvier

POSITION DES EQUIPES

	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	TOTAL
St-Isidore	17	15	1	1	90	43	31
St-Léon de Standon	14	9	4	1	103	47	19
Honfleur	14	8	4	2	72	38	18
Ste-Claire	15	8	6	1	67	62	17
St-Anselme	15	6	6	3	71	88	15
St-Lazare	16	4	8	4	59	86	12
St-Damien	16	3	13	0	44	100	6
St-Malachie	16	2	12	2	36	78	6

LES 6 MEILLEURS COMPTEURS:

	B.	A.	TOTAL
1. Loic Genest, St-Léon	28	21	49
2. Donald Bilodeau, St-Isidore	34	14	48
3. Gilles Mercier, St-Isidore	14	29	43
4. Marcellin Dion, Honfleur	18	13	31
5. Paul-A. Lacroix, St-Anselme	20	10	30
6. Miville Marceau, Honfleur	19	10	29
7. Maurice Francoeur, St-Isidore	8	21	29

LES 5 MEILLEURS GARDIENS DE BUTS:

	MOYENNE
Eddy Drouin, St-Isidore	2.69
Germain Godbout, Réal Marceau, Honfleur	2.71
Gilbert Genest, Benoît Drouin, St-Léon	3.36
Jean-Guy Goulet, Ste-Claire	4.13
Jacques Fauchon, Michael Byrns, St-Malachie	4.88

HOTEL DORCHESTER - SALLE NORMANDIE

à Saint-Anselme.

Capacité: 400 personnes, est l'endroit idéal pour vos réceptions de tous genres: noces, fiançailles, anniversaires de mariage, réunions sportives ou autres, caucus.

MENUS & TABLES GARNIES au choix, selon vos goûts, vos besoins et vos moyens.

LA SALLE EST OUVERTE A L'ANNEE. Faites vos réservations à: 885-4480 ou 885-9997.

CARTES PROFESSIONNELLES

JAMES DUFOUR

notaire

LAC ETCHEMIN - TEL.: 625-2751

9 à 12 heures - 1½ à 5 heures

LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS

St-Léon de Standon: mardi à 11 heures

St-Malachie: Mardi à 1 heure (tél.: 642-2843)

St-Odilon: Vendredi à 3 heures.



Tel: 789-2888

Studio Gil-Met Enr.

PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS

INDUSTRIELLE - COMMERCIALE - MARIAGE

St-Damien,

Cté Bellechasse

DR ALAIN LANGIS O.D.

OPTOMETRISTE

Lac Etchemin, Dorchester

Tél.: 625-4981

Bureau: Dr Lafontaine

Mercredi: 10 A.M. à 10 P.M.

Examen de la vue Ste-Claire

C.P. 218 LAC ETCHEMIN

TEL.: 625-4561



A.B. Chabot

PHOTOGRAPHE

PHOTO EN COULEUR ET
NOIR ET BLANC

MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER

Depuis trente ans à votre service

POUR VOTRE SECURITE
CONSULTEZ-NOUS

ASSURANCES



GÉNÉRALES

Ls-R. MORENCY

COURTIER D'A. ASS.

3ième AVENUE

C.P. 338 - LAC ETCHEMIN, QUÉ. - TEL.: 625-2631

HENRI ROY D.C.
CHIROPATICIEN

Tous les jrs de 9h. a.m. à 7h. p.m.
461, 1ère Ave., Tél. 228-3852
ST-GEORGES-EST
Edifice Gagnon, photographe



LA CROIX-ROUGE
EST
TOUJOURS
À L'OEUVRE

ON PREPARE LA TENUE A QUEBEC D'UN CONGRES INTERNATIONAL DE LA MOTO-NEIGE

Les préparatifs s'amorcent allègrement en vue du 4e congrès international de la moto-neige, qui réunira de 600 à 1,000 participants du 18 au 20 janvier 1972 dans la ville de Québec.

Les assises, pour la première fois tenues hors des Etats-Unis, rassembleront des délégués d'au moins cinq provinces canadiennes et d'environ 30 Etats américains.

Le comité de planification, chargé de préparer le congrès, vient de tenir une séance de deux jours à Québec. Son président est M. Jacques Simard, du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Le thème du congrès est arrêté: ce sera les "3-R", c'est-à-dire "responsabilité, respect et récréation". Il permettra aux délégués de se pencher sur de nombreux aspects d'un sport relativement nouveau, mais d'une popularité qui dépasse les attentes.

Les participants attendus en janvier 1972 sont des représentants de manufacturiers et de leur association, de gouvernements canadiens et américains, de clubs de motoneige, de départements de recherche de plusieurs universités, de compagnies d'assurances et de bien d'autres milieux rattachés, directement ou indirectement, au sport de la motoneige.

Le Québec a été le berceau de la motoneige. Il en sera dans un an le carrefour. Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, s'intéresse de plusieurs façons à ce sport, notamment en mettant des pistes à la disposition des adeptes dans quelques-uns des parcs provinciaux.

LA MOTO-NEIGE ET LA FORET

"Invention merveilleuse rapidement devenue une cheville importante de notre développement économique, la moto-neige menace de causer des dommages considérables à notre environnement forestier par manque de législation adéquate pour contrôler son utilisation, et surtout par manque de civisme de la part des moto-neigistes."

Telle est la déclaration faite par le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Kevin Drummond, à l'occasion de la 32e assemblée générale annuelle de l'Association forestière québécoise.

Le ministre a rappelé que des initiatives ont été prises par la direction générale de la conservation pour tenter de procurer aux moto-neigistes les espaces voulus pour circuler de manière à ne pas nuire à la propriété publique ou privée. C'est pourquoi des pistes ont été aménagées dans le cadre de l'utilisation polyvalente de la forêt.

"Mais des efforts individuels devront être consentis par la population, d'insister M. Drummond, en attendant que le gouvernement ait les moyens de satisfaire les besoins des moto-neigistes. Le Québec a trop d'autres problèmes à régler sans être forcé de dépenser actuellement des sommes astronomiques pour divertir sa population," a-t-il ajouté.

CARTES D'AFFAIRES



Déboussage-Peinture

Réparations générales de carrosseries

Remorquage jour et nuit

STE-CLAIRE, Dorch. TEL.: 645-3381

DORCHESTER REFRIGERATION

Ste-Claire, Dorchester

TEL.: 883-3383

VENTE ET REPARATION

de tous systèmes de réfrigération, vente et installation de chambre froide. Réfrigérateurs et congélateurs, meubles et accessoires électriques, prélatris de tous genres, tapis de vinyle et tuiles ainsi que vaste choix de cadeaux.

L. G. LACASSE, prop.

Pour ceux qui désirent la Perfection"



SANS
ODEUR

NETTOYEUR **Moderne** INC.

SERVICE DE LAVAGE DE CHEMISES

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Lac Etchemin,

Tél.: 625-3821

DYNAMITAGE ET FORAGE

Ciment - Roc - Pavage - Portes de caves - Fossés.

OUTILLAGE COMPLET

2 compresseurs pour mieux vous servir

Marteaux et accessoires.

RUSSELL VACHON

Ste-Germaine

Tél.: 625-5272

Pour toutes réparations ou échanges de transmissions automatiques, consultez:

BEAUCE TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Noël Lessard prop.

5320, boul. Lacroix

Ville St-Georges

TEL.: 228-6671 res.: 228-2354

QUELQUES COMMENTAIRES SUR LA SAISON DE LA CHASSE AU CHEVREUIL

Le Service de la faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche fait observer que, pour la première fois au Québec depuis six ans, la diminution continue du nombre de chevreuils enregistrés au cours d'une saison de chasse s'est non seulement arrêtée, mais qu'on a même obtenu une augmentation sur l'enregistrement de la saison précédente.

Bien qu'on note une augmentation générale de 17% dans le nombre de chevreuils enregistrés, les populations du cheptel de certaines régions semblent s'améliorer à un rythme plus lent. On note également que certains comtés donnent encore chaque année un même nombre de chevreuils, malgré que la saison ait été écourtée de moitié (et même

plus dans certaines zones) par rapport aux saisons 1958-60.

Parmi les régions les plus productives, il faut mentionner les comtés situés au nord et à l'ouest de Montréal, soit Labelle, Papi-neau, Gatineau et Pontiac, qui fournissent à eux seuls plus de 40% des chevreuils abattus au Québec. Même si dans ces comtés, au cours de l'hiver dernier,

on a observé une abondance de neige au sol de nature à nuire au cheptel, le rendement de la chasse a augmenté de façon encourageante.

Le secteur des Cantons de l'Est a cependant été le plus sévèrement touché l'hiver dernier par un facteur important de la mortalité chez le chevreuil: l'accumulation de neige au sol, qui était de deux à trois fois supérieure à la normale, a sûrement affecté les populations de chevreuil et causé la diminution du rendement de la chasse dans cette région. Cette diminution est de l'ordre de 20% par rapport à la saison 1969 et de 28% par rapport à la saison 1968.

Dans le reste de la province, soit dans les comtés au sud-est du St-

Laurent et en Gaspésie, on note une augmentation de l'ordre de 20% par rapport à 1969. Là, cet état de choses est sans doute imputable à des conditions normales de neige au cours de l'hiver dernier. Les résultats de chasse dans la plupart de ces comtés sont comparables à ceux des saisons 1955-1960.

En résumé, à l'exception des Cantons de l'Est et de certains comtés (Rimouski, par exemple) où les conditions de neige ont été défavorables l'hiver dernier, on peut se réjouir de l'augmentation sensible du rendement de la chasse dans tout le Québec en 1970. Il est à espérer que cette augmentation se poursuivra et se généralisera dans les années à venir.



**CENTRE DE
MAIN D'OEUVRE
DU
CANADA**

BONJOUR

**JOUEUR DE LA SEMAINE
POUR
LE MANOIR ETHEMIN**

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
Cette chronique sur les occasions d'emplois est un message d'intérêt public présenté par votre journal La Voix du Sud en collaboration avec le Centre de Main-d'oeuvre du Canada de Ville St-Georges.

OPPORTUNITES D'EMPLOIS DANS LA REGION

FEMMES

F-311 Jeune fille avec expérience comme serveuse pour emploi dans un restaurant.

F-690 Jeunes filles avec expérience comme piqueuses de fantaisie pour emploi dans manufactures de chaussures St-Georges et Beauceville.

F-690 Deux bideuses pour travailler à Beauceville.

F-786 Jeune fille ayant de l'expérience dans la couture industrielle pour travailler sur machine "Overlock".

Opératrice de Winder ou twister, avec expérience, pour travailler dans une industrie de textile.

LISTE PARTIELLE D'EMPLOIS SIGNALES A L'EXTERIEUR DU TERRITOIRE

HOMMES

H-421 Aide fermier avec expérience sur trayeuse fermes laitières industrielles. Logé et nourri chez les employeurs. A l'essai pour une semaine. Ensuite le salaire sera augmenté. Candidats sans expérience ne seront pas acceptés. Passage payé aller par autobus seulement. Emploi à l'année.

H-860 Poseurs de gyproc avec carte de compétence pour travailler dans la région de Québec.

MESSAGE SPECIAL

Un nouveau cours en informatique au niveau collégial est offert en vertu du programme de formation professionnelle des adultes du Canada.

Les candidats doivent avoir complété un Secondaire IV science-mathématique ou en Secondaire IV depuis au moins 3 ans et accepter d'aller à l'extérieur du territoire. Pour d'autres informations, communiquez avec le Centre de Main-d'oeuvre du Canada, à 271, 11ère Avenue Est, Ville St-Georges, au téléphone No. 228-4806.

ON DEMANDE:

Contremaîtresse de fabrication de chemises dans Lotbinière. Sera responsable de 25 ouvrières. Salaire: environ \$70.00 pour débiter, à discuter avec l'employeur après 15 jours.

Des mécaniciens en réfrigération de Classe 4D. Salaire: selon le décret.

Des outilleurs pour la région de Lévis. Salaire: \$3.00 l'heure. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA DE LEVIS.

Le Centre de Main-d'oeuvre du Canada,
164, Commerciale, Lévis P.Q.
Tel.: 694-3979

**La pêche sous la glace
dans le sud du Québec**

Les amateurs de pêche sous la glace ont joui d'un temps particulièrement clément pour cette période-ci de l'année, le mercure ne s'étant guère éloigné du point de congélation.

Les biologistes et les techniciens du Service de la faune - district de Montréal - ont visité 498 groupes et, au moment de leur passage, ont noté les captures suivantes.

- 12,554 perchaudes,
- 407 brochets du nord
- 285 lottes
- 60 dorés jaunes
- 4 brochets maillés
- 4 anguilles
- 1 achigan à petite bouche
- 1 marigane
- 1 barbotte

Dans l'ensemble des endroits visités, le rendement de la pêche a atteint 2,17 perchaudes à l'heure, ce qui est excellent bien que légèrement inférieur au rendement de l'an dernier pour la fin de semaine correspondante (2,48).

C'est toujours la baie Missisquoi qui donne le meilleur rendement pour l'ensemble des endroits visités, soit 3,73, Philipsburg venant en tête (3,98), suivi de Venise (3,94) et de Clarenceville (3,09).

Le lac des Deux-Montagnes a donné dans l'ensemble 0,96 pour la rive-nord et 1,81 pour la rive sud. Sur la rive-nord, c'est la rivière aux Serpents qui a fourni le meilleur rendement (3,90), suivie du Fer-à-Cheval (2,63), du village d'Oka (1,73) et du secteur-ouest de Pointe-Calumet

(1,48). Le secteur-est de la baie de Carillon a donné 1,37, alors que le secteur-ouest ne donnait que 0,29.

Sur la rive-sud du lac, c'est la baie de Rigaud qui a été la plus prolifique avec 5,13 pour le secteur-est et 2,55 pour le secteur-ouest. La baie Quesnel a donné 1,41 et la baie au sud de l'île Cadieux 1,46. Ce qui a le plus contribué à accroître le rendement du secteur-est de la baie de Rigaud: 3 pêcheurs de Valleyfield qui, en 3 heures et demie de pêche active, à la dandinette, avec une seule ligne chacun, ont capturé 423 perchaudes, établissant un rendement de 40 perchaudes à l'heure. Pour la pêche d'hiver, comme pour la pêche d'été d'ailleurs, la pêche active constitue encore la meilleure formule pour assurer le meilleur succès.

Des 407 brochets du nord recensés, 212 ont été capturés dans le lac des Deux-Montagnes, 171 à la baie Missisquoi et 14 dans le lac St-Louis. On a recensé 60 dorés jaunes, dont 45 à la baie Missisquoi et 15 au lac des Deux-Montagnes. Des 285 lottes, 284 provenaient du lac des Deux-Montagnes, dont 186 du secteur-est de la baie de Carillon, 30 du Fer-à-Cheval et 25 du secteur-est de la baie de Rigaud.

Un doré jaune de 6 lb. et demie a été capturé dans le secteur-est de la baie de Carillon. Le doré jaune a montré plus d'activité durant la dernière fin de semaine, surtout à la baie Missisquoi, notamment à Venise à l'est de la pointe Jameson, et à Philsburg.



Nom: Marc Gourde
Date de naissance: 3 septembre 1946
Poids: 185 lbs
Grandeur: 5'11"
Provenance: Lac Etchemin
Etat civil: célibataire
Formation sportive: Hôtel Jolin St-Luc 1965-70, Manoir Etchemin 1970-71.
Position: ailier gauche
Trait spécial: manquer de belles chances de compter
Athlète préféré: Gordie Howe
Profession: comptable
Passe-temps: Balle-molle, hockey

ACCORD FEDERAL PROVINCIAL

Les producteurs

**de lait industriel
verront leur
revenu augmenter
de \$6,200,000**

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a annoncé que les producteurs de lait industriel du Québec verront cette année leur revenu augmenter d'une somme de \$6,200,000. Cette augmentation est le résultat d'un nouvel accord entre le Québec, l'Ontario et le gouvernement central sur la politique laitière.

M. Bourassa a précisé que le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, l'a informé que cette hausse du revenu des producteurs de lait de transformation est due, en ce qui concerne le Québec, à l'intervention de la Régie des Marchés agricoles et des Associations de Producteurs. Cette intervention a eu pour résultat la disparition de la retenue sur les paiements des subventions destinées à acquitter les frais d'écoulement des excédents de lait.

En effet, cette retenue à même la subvention est désormais remplacée par un prélèvement sur le prix du marché touché par le producteur pour tout le lait produit en surplus de son quota de mise en marché. Ce quota de mise en marché sera basé sur la production 1969-70. Or, l'on a toutes les raisons de croire que la production 1970-71 n'excèdera pas celle de l'année précédente de telle sorte qu'il est probable que le prélèvement dont il est question ne s'appliquera pas.

Il en résultera donc pour les producteurs de lait du Québec une augmentation de revenu qui se chiffrera globalement à environ \$6,200,000.

Cette augmentation du revenu des producteurs de lait industriel a également fait l'objet de plusieurs entrevues que M. Toupin a eues avec le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Bud Olson, au cours des derniers mois.

ANNONCES CLASSEES

625-7471

TROIS FACONS DE COMMANDER:

Au bureau: La Voix du Sud,
aux Presses Lithographiques de Lac Etchemin.
Par la poste: C.P. 490, Lac Etchemin, Dorchester.
Par téléphone: La Voix du Sud, 625-7471.

Les petites annonces sont payables d'avance et doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le mardi midi pour parution le jeudi.

TARIF

Une insertion de 25 mots ou moins \$2.00
Chaque mot additionnel05
Location de case postale50
Annonce encadrée, prix minimum \$2.50

625-7471

A VENDRE tours d'avions tous les jours à l'Aéroport de Lac Etchemin. Voyez votre région du haut des airs pour aussi peu que \$5.00. Pour informations s'adresser à tél.: 625-7111, 625-6901.

DEMANDES garçons de 10 à 15 ans dans Ville et Village du Comté Dorchester pour livraison à domicile des journaux Dimanche-Matin et Dernière-Heure. Commission intéressante. Assurance accident gratuite. Bourse d'étude de \$1,000. Concours. S'adresser: Dimanche-Matin, 544 Commerciale St-David, Lévis, P. Qué.

DEPENDABLE MAN WHO CAN WORK WITHOUT SUPERVISION. Earn \$14,000 in a year plus bonus. Contact customers in Dorchester area. Limited auto travel. We train. Must be bilingual. Air mail S. W. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum Corp., Ft. Worth, Tex.

Une importante compagnie requiert les services d'hommes ou femmes. Temps plein ou partiel pour son département de publicité. Dans votre région. Doit posséder auto et être âgé de 25 à 45 ans. Bon salaire. Pour informations écrire à C.P. 263, St-Georges de Beauce Est, en mentionnant le numéro de téléphone.

DEMANDEES femmes ou filles pour travail à temps partiel. Tel.: 625-4801, Lac Etchemin.

A LOUER maison. S'adresser à 625-5981 ou 625-4821. 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bain, installation pour laveuse et sècheuse.

A LOUER maison. Possession immédiate. 1ère Avenue, Lac Etchemin. S'adresser à 625-3831.

**Le moitié-moitié
fait un autre heureux gagnant**

Cette semaine le numéro gagnant était 036484 série blanche. La gagnante Mlle Pauline St-Hilaire s'est mérité la jolie somme de \$60.00. On se rappelle que la semaine dernière gagnante fut Mme Henri Morin de St-Prospère à qui on a remis le

montant de \$80.00. On vous rappelle que vous pouvez vous procurer des billets de moitié-moitié de l'organisation ou des joueurs du B. Dupont Auto. Bonne chance à tous.

St-Malachie: tous les vendredis 7 hres p.m. à 9 p.m.
Tél.: 642-2038
LOCAL: Voisin de la Sûreté du Québec

Reynald Brochu

Avocat

SUITE 550
580 EST. GRANDE ALLÉE
QUÉBEC 4

BUR.: 529-0314
RÉS.: 651-7682



AVIS



CULTIVATEURS

ABATTOIR CHEVALIN

MONSIEUR,

Nous achetons des animaux de toutes sortes.

SPECIALITE: animaux morts ou malades: chevaux, vaches, etc... etc...

AMEDEE FORTIER

St-Claire

Tél.: 883-3575

